



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTÈRE DE LA GOUVERNANCE LOCALE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE RANEROU FERLO

ADRESSE : Centre Polyvalent de Ranérou – Ferlo, route de Matam

TELEPHONE: 77- 417-63-26/ 70 - 480 -12- 43 **Email:** ranerouconseildepartemental@yahoo.com

PLAN DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT

Juillet 2017

Réalisé avec l'appui de :



ardèche
LE DÉPARTEMENT

Opérateurs de mise en œuvre



Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
INTRODUCTION	5
DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	6
PRESENTATION DU DEPARTEMENT.....	8
Localisation et découpage administratif	8
CARACTERISTIQUES PHYSIQUES, HYDROGRAPHIQUES ET HYDROLOGIQUES.....	9
Relief et sols	9
Climat et pluviométrie	9
Le réseau hydrographique.....	12
La végétation et la faune.....	12
Profil historique.....	12
Profil démographique	13
PROFIL SOCIAL.....	15
Hydraulique et Assainissement	15
Education	20
Santé.....	23
Les secteurs productifs : inventaire des principales activités du secteur primaire.....	27
Elevage.....	28
Foresterie	31
Agriculture.....	36
Le profil de l'environnement économique	37
L'accès à l'énergie, aux mines et aux TICs.....	37
L'accès à la voirie et au transport	39
Les relations extérieures (notamment le degré d'intégration du territoire sur les différents marchés, les contacts avec d'autres territoires, les réseaux d'échanges, etc.)	40
Gouvernance et démocratie	42
PROFIL DE DEVELOPPEMENT DU DEPARTEMENT	47
SYNTHESE DIAGNOSTIC, DEFIS ET ENJEUX TERRITORIAUX.....	48
VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU DEPARTEMENT	53
PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES.....	56
STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE	65
BIBLIOGRAPHIES	66
ANNEXES	66

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACF	Action Contre la Faim
ACTED/CECI/OFDA	
ADOS	Association au service du développement local & citoyen
AEMV	Adduction d'Eau Multi Villages
ANAT	Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ANCAR	Agence Nationale de Coordination Agricole et Rurale
ANEJ	Agence Nationale d'Emploi des Jeunes
ANEV	Agence Nationale des Eco Villages
ANGMV	Agence Nationale de la Grande Muraille Verte
ARD	Agence Régionale de Développement
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASUFOR	Association d'Usagers de forage
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
AVSF	Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BRACED	Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters
CASADES	Comité d'Appui et de Soutien pour le Développement Economique et Social
CDEPS	Centre Départemental d'Éducation Populaire et Sportive
CDIPE	Centre de Développement Intégré de la Petite Enfance
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CL	Collectivités Locales
CLM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CPFP	Centre Polyvalent de Formation des Producteurs
FTI	Fast Track Initiative (Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme éducation pour tous)
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
IB	Initiative de Bamako
IEF	Inspection de l'Éducation et de la Formation
IREF	Inspection Régional des Eaux et Forêts
ITA	Institut de Technologie Alimentaire
MARP	Méthode Active de Recherche Participative
OFOR	Office des Forages Ruraux
ONAS	Office National de l'Assainissement du Sénégal
ONFP	Office National de la Formation Professionnelle
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAEMS	Programme d'Accès à l'Eau et à l'Assainissement en Milieu Scolaire
PADAER	Programme d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural
PAPEL	Projet d'Appui à l'Élevage
PAMOD	Projet d'Appui à la Modernisation des Daaras
PAQUET - EF	Programme pour l'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence du

	secteur de l'Education et de la Formation
PAQEED	Programme d'Amélioration de la Qualité et de l'Equité de l'Education de Base
PASA/LOUMAKAF	Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire/Louga – Matam - Kafrine
PDC	Plan de Développement Communal
PDD	Plan Départemental de Développement
PGIES	Programme de Gestion Intégré des Écosystèmes du Sénégal
PSE	Plan Sénégal Emergent
PME/PMI	Petite et Moyenne Entreprise/Petite et Moyenne Industrie
PNDL	Programme National de Développement Local
PNUER	Programme d'Urgence d'Electrification Rurale
PNEBJA	Programme Nationale d'Education de Base des Jeunes et Adultes Analphabètes
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
PRN	Programme de Renforcement Nutritionnel
PRODAM	Projet de Développement Agricole de Matam
PROGEDE II	Programme de Gestion Durable et Participative des Énergies Traditionnelles et de Substitution
PUDC	Programme d'Urgence pour le Développement Communautaire
RBF	Réserve de Biosphère du Ferlo
RFFN	Réserve de Faune du Ferlo Nord
RFFS	Réserve de Faune du Ferlo Sud
SDDR	Service Départemental du Développement Rural
SENELEC	Société Nationale d'Électricité
SONATEL	Société Nationale des Télécommunications
SOPTOM	Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UP	Unité Pastorale
USAID/ACCES	Agence des États Unis pour le Développement International/ Assainissement Changement de Comportement et Eau pour le Sénégal

INTRODUCTION

Dès son accession à l'Indépendance en 1960, le Sénégal a initié une politique de décentralisation qui se traduit, au fil du temps, par l'élargissement progressif des responsabilités des collectivités locales dans la gestion du développement économique et social. L'entrée en vigueur, en janvier 1997, de la loi n° 96-07 du 22 mars 1996, introduisant un véritable approfondissement de la décentralisation, a été le principal aboutissement de cette évolution. En effet, cette loi transfère aux collectivités locales neuf domaines de compétences jusque-là dévolus aux services déconcentrés de l'Etat, parmi lesquels figure la planification.

Il convient de souligner cependant, que le contexte introduit par la loi 96-07 diffère de celui dans lequel le présent Plan Départemental de Développement est élaboré et qui se caractérise par une entière responsabilisation des collectivités locales dans le pilotage du développement local. En effet, l'acte III de la décentralisation, engagé par les pouvoirs publics depuis plus de deux ans, entre dans ce cadre et donne un contenu plus précis à la responsabilisation des élus locaux dans le processus de territorialisation des politiques publiques. Cette initiative d'une grande portée politique et stratégique consolide les collectivités territoriales, en particulier les départements dans leur rôle de promoteur du développement à l'échelle territoriale, par la valorisation des potentialités locales.

Le Département de Ranérou-Ferlo avec au total cinq (05) collectivités locales (le département et 04 communes) exprime un fort besoin d'accompagnement pour la mise en valeur de ses différentes potentialités. A cet effet, des outils de marketing territorial et de promotion du développement notamment un plan départemental de développement (PDD), doivent être conçus avec une forte implication de l'ensemble des acteurs pour mettre en œuvre une démarche d'animation territoriale à l'échelle du département.

Les récentes évolutions institutionnelles introduites par la réforme de la décentralisation au Sénégal et la particularité du territoire sylvopastorale de Ranérou qui connaît de fortes mutations (désenclavement avec la nouvelle route nationale, enjeux liés à la gestion des ressources pastorales, forestières ou fauniques, émergence de programmes de l'Etat et des partenaires au développement), ont suscité la nécessité d'adapter la pertinence et l'efficacité du mode de pilotage du développement aux spécificités de ce territoire.

Aussi, dans le cadre du partenariat entre les Départements Drôme/Ardèche et les collectivités locales du département de Ranérou – Ferlo, notamment à travers le dispositif conjoint, pour une expérimentation d'outils d'animation territorial et d'appui au développement local, a – t – il été prévu la mise en place d'un fonds départemental de développement pour le financement des projets fédérateurs identifiés à l'issue du processus de planification.

En décidant de la formulation de son plan départemental de développement, le Conseil départemental s'est fixé comme principal objectif la définition, en fonction des potentialités et contraintes, des besoins et des moyens disponibles ou attendus, des principales orientations d'aménagement et de développement socio-économique de son territoire pour les cinq (5) prochaines années.

Ainsi, à la demande des collectivités partenaires françaises et sénégalaises, l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Matam et l'opérateur ADOS ont noué un partenariat et en rapport avec le comité technique restreint ont défini une démarche d'animation territoriale articulant

renforcement de capacités des collectivités locales et appui aux acteurs de la société civile dans le cadre de l'élaboration du PDD.

Ce partenariat s'est traduit par la mise en place d'une cellule d'appui conseil au niveau de Ranérou avec comme perspective la préfiguration d'un service départemental de développement.

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le processus d'élaboration du présent PDD s'est déroulé en plusieurs phases, suivant l'approche méthodologique ci-après :

Phase I : Préparation du processus

Cette phase s'est déroulée en plusieurs étapes. Ainsi, suite à la prise de décision du Conseil départemental de Ranérou Ferlo d'élaborer son PDD et à la mise en place par arrêté de la commission élargie de planification, il a été procédé au recrutement de dix-neuf (19) animateurs relais communautaires et à leur formation initiale sur les outils de collecte avant de procéder à l'organisation d'un atelier de lancement du processus qui a permis de sensibiliser les acteurs locaux sur les enjeux, objectifs et résultats de l'exercice. Cette phase a permis aux élus, techniciens et acteurs de la société civile de prendre conscience de la nécessité de se doter d'un plan départemental de développement (PDD) et de procéder au zonage du territoire réparti en dix-sept (17) zones.



Phase II : Diagnostic participatif

Cette deuxième phase a fait l'objet de plusieurs étapes suivant un véritable processus de consultation, de concertation et de mobilisation des acteurs locaux sur les potentialités et contraintes au développement de leur territoire. Ainsi, à l'aide d'outils de la MARP (Carte des ressources, 10 questions clés, 5 pourquoi, focus-group avec les familles d'acteurs, entretiens semi-structurés et d'enquêtes), il a été procédé aux activités de collecte de données proprement dites pour le diagnostic participatif sous la supervision des secrétaires municipaux et de la cellule d'animation.



Cette étape a permis d'évaluer et de hiérarchiser les besoins de la communauté notamment en termes d'accès aux services sociaux de base et de promotion de l'économie du territoire afin d'identifier le profil de développement du territoire. Celui-ci a été utilisé comme outil d'animation dans le cadre des séances de restitution et de planification pour amener les

acteurs au changement de certains comportements et à une vision prospective de développement qui corresponde aux réalités du territoire. Ainsi, les éléments de diagnostic ont été validés et une esquisse de plan d'actions élaboré.

Phase III : Planification

Sur la base des enjeux majeurs qui indiquent les défis à relever à long terme, cette phase a permis de procéder à la formulation des axes stratégiques, à leur hiérarchisation et à la programmation des actions en vue de résoudre les problèmes identifiés et de valoriser les potentialités du territoire.

De manière synthétique, les différentes phases et étapes de la méthodologie sont résumées dans le tableau ci – après :

Phases	Etapes	Tâches	Produits
Phase I : Préparation du processus	Etape 1	Prise de décision par le conseil départemental	Délibération du conseil départemental
	Etape 2	Mise en place de la commission élargie de planification	Arrêté de mise en place de la commission
	Etape 3	Formation de la commission élargie de planification sur l'Acte III et la compétence planification	Compte rendu de formation
	Etape 4	Atelier de lancement	Compte rendu atelier
	Etape 5	Elaboration fiches de collecte	Recueil des fiches de collecte
	Etape 6	Recrutement et formation des animateurs relais	Animateurs relais recrutés et formés
	Etape 7	Zonage des différentes communes en fonction des terroirs identifiés	17 zones de terroir identifiées (Oudalaye 8, Vélingara 6, Lougré Thioly 3)
Phase II : Diagnostic participatif	Etape 1	Revue documentaire et mise en place base de données au niveau de la cellule d'appui –conseil des collectivités locales du département de Ranérou – Ferlo	Revue documentaire
	Etape 2	Information et sensibilisation des acteurs locaux sur le processus au niveau des terroirs	Programmer les activités de diagnostic participatif
	Etape 3	Collecte de données : Diagnostic participatif, enquêtes, entretien semi-structuré, focus - group	
	Etape 4	Traitement et analyse des données	
	Etape 5	Elaboration pré – rapport diagnostic	
	Etape 6	Atelier de restitution et validation du pré – rapport au niveau de communal et départemental	Eléments de diagnostic validés et esquisse de plan d'actions élaborée
Phase III : Planification	Etape 1	Identification des axes stratégiques sur la base de l'esquisse de plan d'actions en référence aux documents de politiques nationales	3 Axes stratégiques identifiés
	Etape 2	Formulation d'une vision et déclinaison de la vision en axes et programmes en référence aux politiques nationales	Une (1) vision déclinée en 3 axes avec 3 programmes pour chaque axe
	Etape 3	Atelier de partage de la vision et des programmes au niveau de chaque commune	
	Etape 4	Elaboration d'un programme d'actions du PDD	
		Partage du programme d'actions du PDD avec la commission élargie de planification	
	Etape 5	Rédaction du document final	
	Etape 6	Restitution et validation politique au niveau du conseil départemental	
	Etape 7	Approbation du PDD par le Préfet du département	

Cette démarche a permis à son terme d'aboutir à la réalisation d'un PDD mais également de disposer d'informations nécessaires à la réalisation du Plan de Développement Communal (PDC) des communes de Ranérou et de Vélingara – Ferlo actuellement en cours.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES, HYDROGRAPHIQUES ET HYDROLOGIQUES

Relief et sols

Le relief est relativement plat, constitué de bas plateaux ponctués en quelques endroits de dépression. L'altitude dépasse rarement 50 m à l'exception des accumulations dunaires importantes.

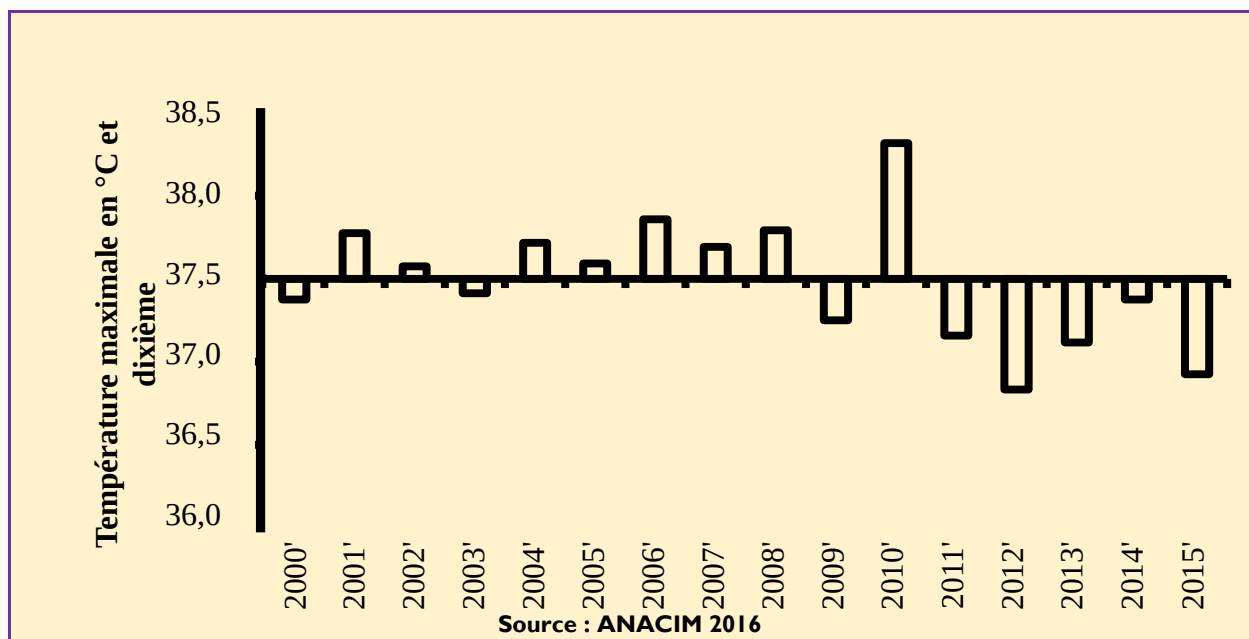
On distingue trois (3) types de sols au niveau du département :

- le « Baldioul » ou dekk : ce sont des sols argileux, hydromorphes avec une forte capacité de rétention en eau. Ils caractérisent les dépressions et hébergent les cultures du sorgho et du maïs ;
- Le « Séno » ou dekkdior : marqués par la présence du *Guiera sénégalsensis*, ces types de sols sont constitués d'un mélange d'argile et de sable. Ces sols ont connu une évolution négative, suite au piétinement du bétail, aux travaux de labour et à la disparition du couvert végétal ;
- Le « Sangré » : ce sont des sols cuirassés gravillonnaires ou ferrugineux. Ils constituent la partie dominante. Ils sont fragiles et impropres aux cultures.

Cette présentation du substrat géologique permet de distinguer deux Ferlo : le Ferlo sableux et le Ferlo cuirassé.

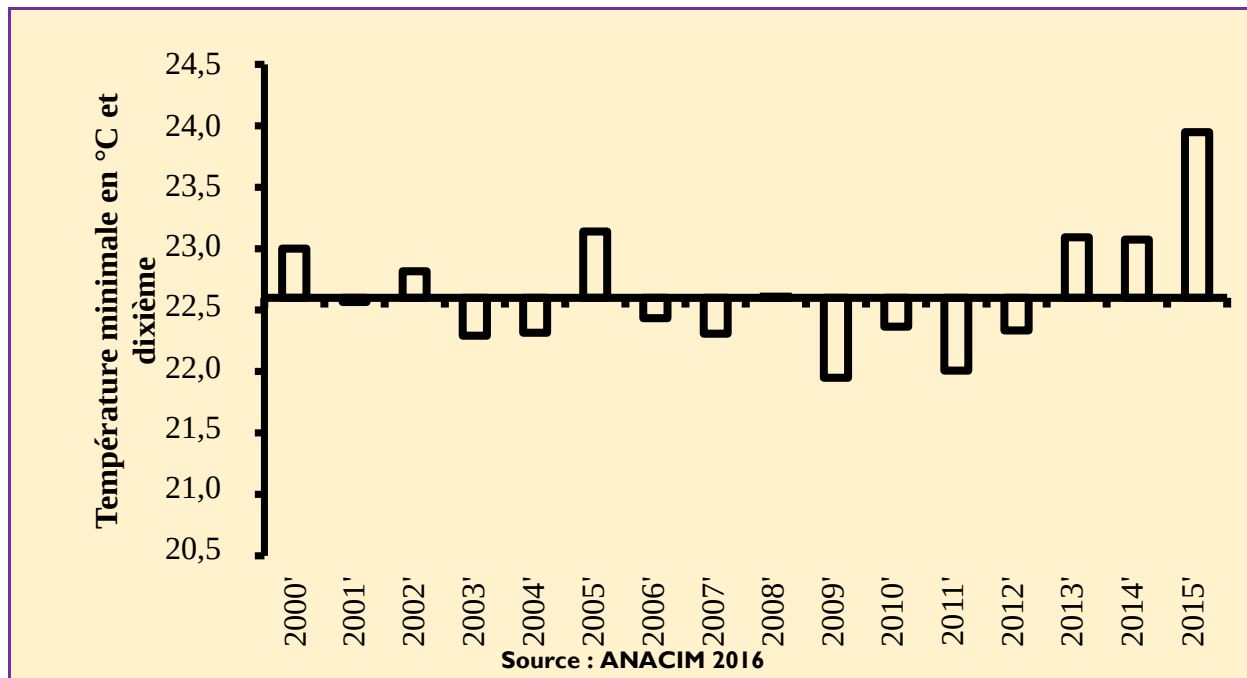
Climat et pluviométrie

Le climat est de type tropical Sahélien au Nord et soudano-sahélien au Sud avec des amplitudes thermiques très élevées variant entre 37° et 48° selon les saisons. La tendance globale de la température maximale par rapport à la moyenne (37,5°C) sur cette période montre que de 2000 à 2010, la température maximale était supérieure à la moyenne à l'exception des années 2000, 2003 et 2009. En revanche, de 2011 à 2015, la température maximale était inférieure à la moyenne pour toutes les années. Les minima ont été notés aux années 2012 et 2015 tandis que le maximum a été enregistré dans l'année 2010.



Pour la température minimale l'analyse montre que la plus faible a été obtenue en 2009 (22°C) et celle la plus élevée a été notée en 2015 (24°C). En outre, de 2000 à 2012, la température minimale

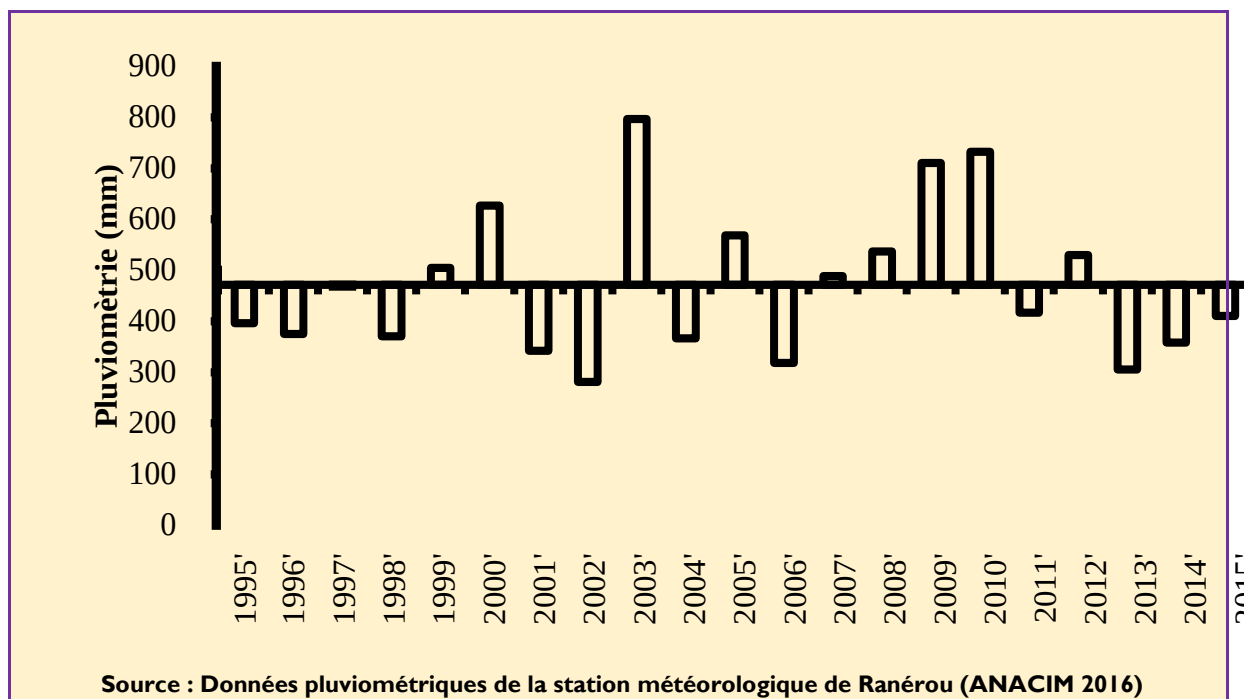
était inférieure à la moyenne (22,6°C) sauf pour les années 2000, 2002 et 2005. Par contre, de 2013 à 2015, la température minimale était supérieure à la moyenne.



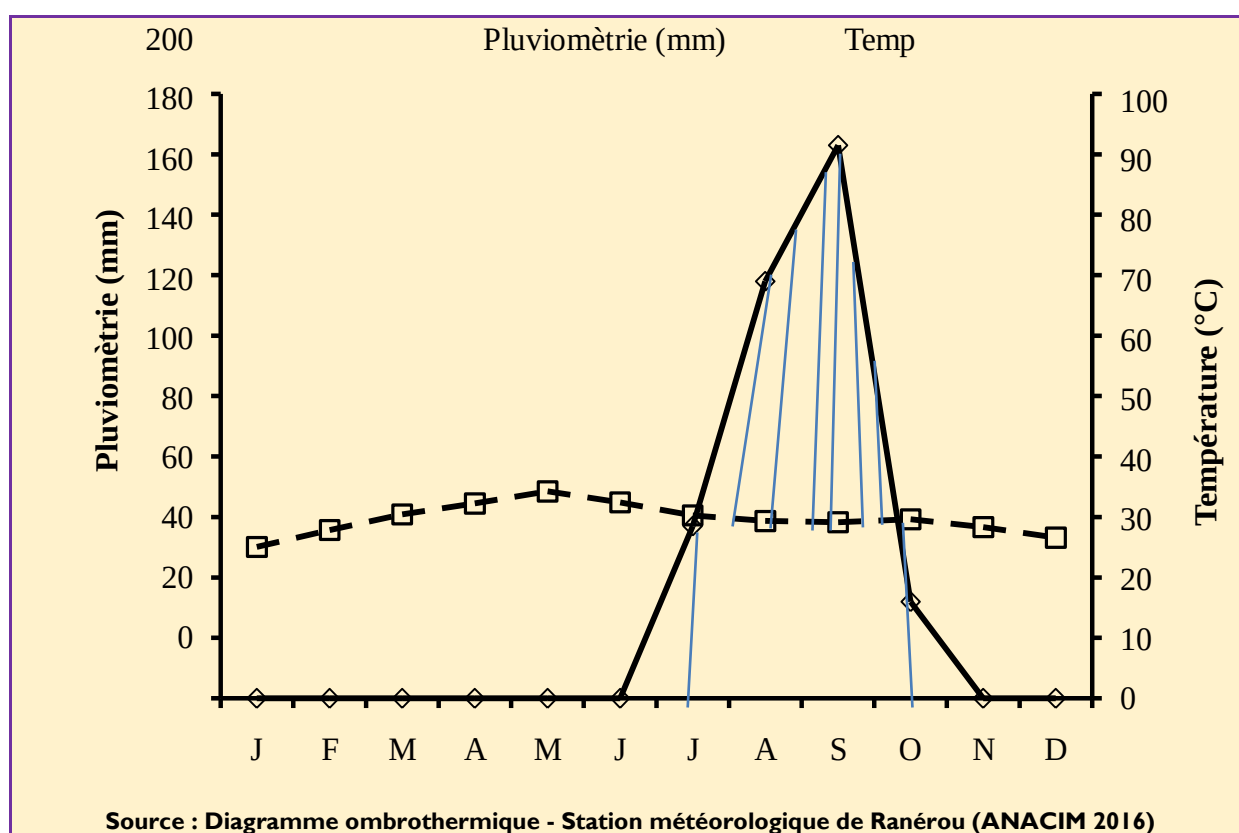
Le climat est caractérisé par l'alternance de deux saisons : une saison sèche allant de novembre à juin et une saison des pluies de trois (3) à quatre (4) mois qui va de juillet à octobre. En outre, on note une dominance de l'harmattan caractérisé par les vents de sable venant de la Mauritanie du Nord.

Ce caractère hybride du climat, se répercute sur la pluviométrie qui enregistre en moyenne 300 mm au Nord et 600 mm au Sud. En outre, cette pluviométrie est irrégulière et aléatoire avec des pauses parfois longues, une mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace pouvant entraîner de mauvaises productions agricoles et précipiter des mouvements migrations des populations pastorales avec le phénomène de la transhumance.

De 1995 à 2015, une pluviométrie inférieure à la moyenne (471,76 mm) a été enregistrée pour la plupart des cas. En outre, le maximum a été obtenu en 2003 et le minimum en 2002 au Ferlo.



La saison pluvieuse très courte (3 à 4 mois) est tributaire de la mousson. La saison de croissance s'étend de mi-juillet à mi-octobre si l'on considère la période où la pluviométrie est supérieure au double de la température ($P \text{ (mm)} > 2T \text{ (}^{\circ}\text{C)}$). (Le Houérou, 1989).



Le réseau hydrographique

Le réseau hydrographique est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées de mares temporaires et de vallées fossiles dont la principale, est la grande vallée du Ferlo qui avait fait l'objet d'un projet d'aménagement connu sous le nom de « VALLEES FOSSILES » qui à présent est suspendu.

Les eaux souterraines sont constituées de la nappe phréatique captée par les puits de profondeur variant entre 50 et 80 m et de la nappe maestrichtienne situé à 322 m de profondeur. Il existe d'autres nappes intermédiaires (continental terminal, éocène).

La végétation et la faune

La végétation se présente sous la forme d'une savane arborée et arbustive. On distingue ainsi une savane arborée peuplée d'épineux associée à d'autres espèces (*Acacia*, *Combrétum*, *Calotropis*...) et une savane boisée dans les dépressions, les mares temporaires et le long des vallées fossiles.

La végétation est dominée par les *Acacia* (sénégal et raddiana) en association avec *Balanites aegyptiaca*, *Zizyphus mauritiana*, *Bosciasenegalensis* et *Acacia seyal*. Les peuplements denses de *Pterocarpus lucens* et les *Combrétacées* occupent le Ferlo cuirassé. La partie sableuse constitue également la zone de prédilection des *Combrétacées*.

Les formations forestières de la zone sylvo-pastorale appartiennent au domaine sahélien et se présente sous la forme d'une savane arborée et arbustive. Elles sont ouvertes créant ainsi des espaces entre les arbres. Un tapis herbacé dense occupe ces vides et constitue un fourrage privilégié pour l'élevage. Il est composé essentiellement de graminées telles que *Cenchrus biflorus*, *Schenofeldia gracilis* et *Dactyloctenium aegyptium*. Ce tapis herbacé est à l'origine de la récurrence des feux de brousse enregistrés dans la zone.

Naguère bien représentée, la faune a connu un recul du fait du rétrécissement de son habitat et des perturbations occasionnées par les établissements humains et la transhumance. Quelques rares espèces sont identifiées: le chacal doré (*Canis aureus*), la hyène (*Crocuta crocuta*), le phacochère (*Phacocheirus aethiopicus*), le lièvre de Whyte (*Lepus whytei*), la civette (*Civettictis civetta*) et autres rongeurs.

L'avifaune, plus représentée, comprend le calao d'Abyssinie (*Bucorvus abyssinicus*), la pintade commune (*Numidameleagris*), le francolin (*Francolinus nobilis*), l'outarde (*Tetrax tetrax*), la tourterelle (*Streptopeliadecaocata*) et toute une gamme de passereaux.

Profil historique

La circonscription administrative de Ranérou – Ferlo est érigé en département par le décret n°2002 – 167 du 21 février 2002 avec comme chef – lieu Ranérou.

L'origine de la création de Ranérou remonte selon les populations à 400 ans. Les bergers peuls, préoccupés par la recherche de pâturage et de points d'eaux parcourent avec leurs troupeaux, le vaste Ferlo. Cette vie nomade, ne prédisposant pas à la construction d'un habitat durable, les concessions constituées essentiellement de cases étaient précaires et à base d'argile, de piquets et de paille. Malgré les controverses, il est admis que les sérères furent les premiers habitants du Ferlo qui migrèrent vers le sud à cause des aléas climatiques. Le nom de Ranérou est à mettre à l'actif des populations venant du Saloum en souvenir de leur village d'origine appelé "Ranérou anglais" non loin de Nioro du Rip.

Les habitants de Ranérou originaires de Nabadji au Fouta, ont fondé successivement Ranérou anglais (en Gambie), Ranérou Oriental (par Amadou Mbaïgou) avant de s'établir définitivement au Ferlo sous la conduite de son fondateur Aly, grand père de Amadou Hoggo d'où le nom de Ranérou Amadou Hoggo.

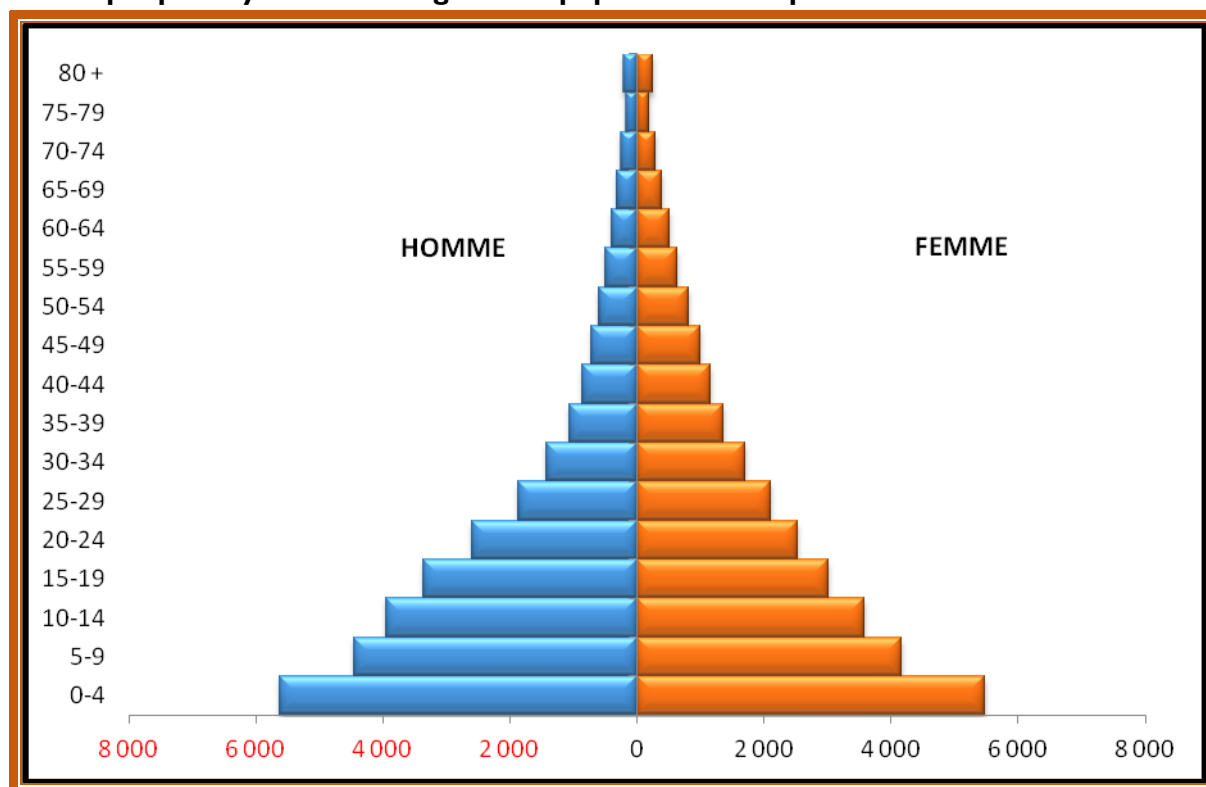
Ranéroù fut érigé en chef – lieu de communauté rurale en 1979 puis en commune et chef – lieu de département en 2002 lors de la création du département de Ranéroù – Ferlo et de la région de Matam.

Profil démographique

Sur le plan démographique, le département est caractérisé par une population faible, en majorité pulaar et jeune, dominée par les hommes, dispersée dans l'espace avec des disparités énormes d'une collectivité locale à une autre, régulièrement en mouvement à la recherche d'eau et/ou de pâturages.

La population du département de Ranéroù – Ferlo, selon les résultats définitifs du recensement général de la population, de l'habitat, de l'élevage et de l'agriculture de 2013, tourne autour de 51 313 habitants dont 26 102 hommes et 25 211 femmes, soit une densité de 3,40 habitants au km².

Graphique : Pyramide des âges de la population du département de Ranéroù 2016



Source : Elaboration PDD Ranéroù sur base données Service Régional Statistique et Démographie de Matam

La structure par âge de la population du département, suivant la pyramide ci-dessus, révèle une forte représentativité des jeunes, surtout enfants de moins de 5 ans. Ainsi, plus de la moitié de la population du département de Ranéroù – Ferlo est âgée de moins de 25 ans. Cela témoigne de la jeunesse de sa population qui constitue une potentialité certaine pour le département si elle est bien

orientée et son cadre d'épanouissement amélioré, à travers une bonne formation, une bonne

NOM LOCALITE	RGPHAE 2013			2014			2015			2016		
	Homme	Femme	Ens.	Homme	Femme	Ens.	Homme	Femme	Ens.	Homme	Femme	Ens.
REGION MATAM	276481	286058	562539	287589	296935	584524	299061	308168	607229	310921	319782	630703
DEPARTEMENT RANEROU	26102	25211	51313	27122	26196	53318	28176	27214	55389	29265	28266	57531
COM. RANEROU	1 618	1 409	3026	1681	1464	3144	1746	1520	3266	1814	1579	3393
ARRONDISSEMENT VELINGARA	24484	23802	48286	25441	24732	50173	26429	25693	52122	27451	26686	54137

insertion à l'emploi dans les créneaux porteurs par la création de PME/PMI pour la valorisation des produits locaux et un renforcement des infrastructures de distraction.

Même si globalement on note une supériorité numérique de la population homme, contrairement à la tendance régionale et nationale, la tendance se renverse à partir de la 23^{ème} année où les femmes deviennent plus nombreuses que les hommes. Cette situation s'explique d'une part par les nombreux départs enregistrés, au niveau de cette couche, vers l'intérieur du pays ou à l'étranger pour des raisons professionnelles ou académique entre autres, le département ne bénéficiant d'aucune structure académique ou professionnelle d'enseignement supérieur.

La population du département demeure faible. Elle est composée de plusieurs ethnies en majorité pulaars suivis des ouolofs puis des autres ethnies parmi lesquels les maures. La taille moyenne des ménages reste assez faible (7,3) par rapport à la moyenne régionale qui est de 10,23. La répartition de la population suivant les collectivités locales laisse apparaître des disparités importantes. La situation par collectivité locale se présente comme suit :

Répartition par localité

CR. LOUGRE-THIOLY	1 727	1 573	3300	1794	1635	3429	1864	1698	3562	1936	1764	3700
CR. VELINGARA	9 427	8 655	18081	9795	8993	18788	10176	9342	19517	10569	9703	20272
CR. OUDALAYE	13 331	13 574	26905	13852	14105	27956	14390	14653	29042	14946	15219	30165

Source : Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Matam

La caractéristique générale du Département de Ranérou, en dehors de sa superficie, demeure la dispersion dans l'espace de ses établissements humains. Le pastoralisme qui caractérise le mode de vie « peulh » avec les déplacements réguliers de sa population dans le cadre de la recherche de pâturage et d'eau, explique très largement cette situation. Les villages sont en général très faiblement peuplés ce qui ne milite pas pour un bon suivi des populations et un équipement adéquat de ces établissements humains.

PROFIL SOCIAL

Hydraulique et Assainissement

L'hydraulique constitue un secteur stratégique dans le département de Ranérou où se trouve la plus grande réserve de maëstrichtien du Sénégal, en raison de sa superficie. Le parc de points d'eau compte une quarantaine (40) de forages dont plus d'une vingtaine (27) de forages anciens et plus d'une douzaine (13) nouvellement construits ou en cours. Il s'y ajoute l'existence de plusieurs puits et mares temporaires. Ce potentiel, au-delà de la prise en charge des besoins en eau des populations locales et du cheptel, constitue une opportunité certaine pour le développement de la pisciculture ou du maraîchage à travers la mise en place de jardins maraîchers autour des forages et l'aménagement de bassins ou de mares temporaires. Le parc de forages se présente par commune comme suit :

Communes	Anciens forages	Nouveaux forages ou en cours de réalisation
----------	-----------------	---

	Nombre	Localisation	Nombre	Localisation
Vélingara	07	Vélingara – Thionokh – Dayane Kodiolé – Dayane Guélodé – Boundou Mbaba (réservoir au sol) – Mbem–Mbem – Loumbol Daka	06	Touba – Boki - Bona, Kodiolé, Sessoum, Wok–Wok, Touba – Mbéla, Béléle – Touflé, Mbackédji
Oudalaye	16	Oudalaye – Mboul Boki – Boulone Séno (réservoir au sol) – Loumbol Samba Abdoul – Dendoudy Dow – Péthiel – Katané (réservoir au sol) – Dar Salam – Fourdou (réservoir au sol) – Patouki (réservoir au sol) – Naouré – Younouféré - Kack – Donoubel – Salalatou – Mbam	06	Gassé Safalbé, Samba Doguel, Ngoyédji, Wendou – Makam, Kourou Karang, Koré – Kabi
Lougré Thioly	02	LougréThioly - Badagor	01	Kossas Namary
Ranéro	02	Toubel - Ranéro	-	
Total	27		13	

Source : Collecte de données – Elaboration PDD Ranéro 2016 – 2017

Cependant, malgré l'existence de ce potentiel géré par les Associations d'usagers de forage (ASUFOR) et les Unités Pastorales (UP), les besoins réels des populations et du cheptel du département de Ranéro – Ferlo restent insatisfaits, perturbés par ceux des transhumants qui ne sont pas maîtrisés.

En effet, malgré une concentration plus importante des forages en dehors des noyaux centraux de la réserve de biosphère, le maillage souffre d'une mauvaise répartition géographique des infrastructures hydrauliques parfois peu soucieuse des importantes potentialités sylvopastorales de la zone. Ces ressources sont garantes de la durabilité du principal système de production notamment l'élevage pastoral d'une part et d'autre part des problèmes d'entretien et de maintenance des équipements d'exhaure et de distribution qui occasionnent des pannes récurrentes surtout en saison sèche avec la surexploitation des ouvrages fonctionnant en moyenne journalière 20 heures.

Il s'y ajoute, l'insuffisance des réseaux d'adduction d'eau surtout dans la zone de Lougré Thioly, la présence d'un certain nombre de forages dotés de réservoir au sol qui ne peuvent assurer que l'alimentation en eau d'un seul village, la faiblesse des capacités de gestion des bureaux exécutifs des Associations d'usagers de forage (ASUFOR), la pénibilité des travaux d'exhaure pour les femmes et les enfants dans les villages disposant de puits. Il faut également souligner la faible valorisation du potentiel hydrologique et hydraulique pour le développement de la pisciculture et du maraîchage qui constituent des opportunités pouvant permettre de lutter contre la malnutrition encore très présente dans le département. En outre, il convient de souligner que par souci de préservation des ressources naturelles de la Réserve de biosphère, les forages de Salalatou, Mbam dans la commune d'Oudalaye et de Badagor dans la commune de Lougré Thioly sont de petits forages destinés à l'alimentation exclusive des postes de Santé localisés dans ces villages.

L'inexistence d'une offre suffisante pour satisfaire les besoins en eau du département impacte négativement son développement avec des répercussions avérées sur les secteurs de l'éducation, la santé, l'hygiène – assainissement, l'environnement et l'économie locale.

Dans le domaine de l'éducation, les difficultés d'accès à l'eau occasionne des cas d'abandon des enfants en âge de scolarisation, qui constituent avec les femmes, la principale main d'œuvre pour

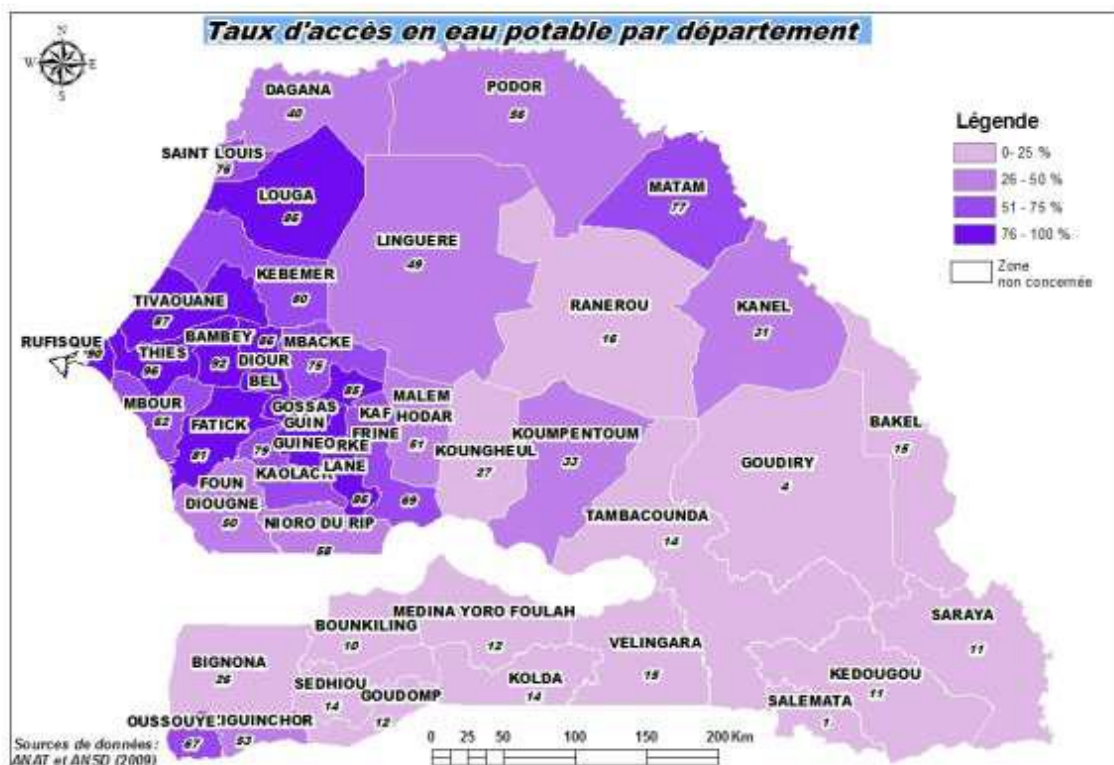
assurer l'approvisionnement en eau du cheptel surtout et des ménages pour les usages domestiques. Dans certains villages cette corvée peut aller jusqu'au-delà de minuit.

En ce qui concerne la santé, la détérioration de la qualité bactériologique des eaux, causée par l'absence d'entretien des forages et l'utilisation des eaux des mares temporaires pour la boisson ou les usages domestiques dans le cas de certains villages éloignés des points d'eau, accentue la malnutrition et les dermatoses.

Dans le domaine de l'hygiène –assainissement, l'insuffisance des réseaux d'adduction d'eau ne favorise pas la mise en place de point d'eau ou de toilettes ainsi que leur entretien au niveau des ménages, infrastructures et places publiques comme les écoles, les marchés, entre autres.

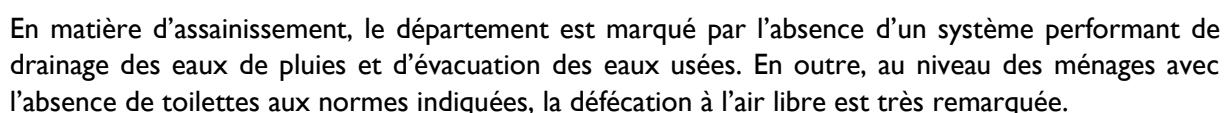
Sur le plan économique, au-delà des conséquences sur le dérèglement du système pastoral, l'insuffisance d'eau ne favorise pas la pleine participation des femmes aux activités économiques parce que mobilisées dans les pénibles travaux d'exhaure sans occulter les longues distances (10 – 15 km dans certains cas) parcourues par ces dernières pour l'approvisionnement en eau. Il s'y ajoute la cherté de l'eau pour la pratique de certaines activités comme le maraîchage ou la pisciculture dont le développement peut permettre l'amélioration des revenus des populations locales et une contribution à la lutte contre la malnutrition.

En 2009, l'étude sur la cartographie des services sociaux de base réalisée par l'ANAT et l'ANSD, laissait apparaître des disparités départementales très marquées au niveau de la région de Matam. En effet, les départements de Matam et Kanel enregistraient respectivement des taux d'accès assez élevés 77 et 31 %, à l'opposé du département de Ranerou qui avait un taux relativement faible de 16 %, et très en deçà de la moyenne nationale (53%). Ci-après la cartographie de la proportion de village ayant accès à l'eau potable par département :



Source : Rapport étude sur la cartographie des services sociaux de base – ANAT/ANSD

D'ailleurs, la présence de ces intervenants favorisée surtout par l'ouverture de la Route nationale (RN 3) sur l'axe Linguère – Matam réalisée entre 2010 et 2012, constitue une opportunité certaine à saisir pour améliorer le potentiel et la satisfaction des besoins des populations dans ce domaine. Ci – après la carte des infrastructures hydrauliques du département :



18

Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATCP), ajoutées aux efforts déjà réalisés par ADOS, contribuent sans nulle doute à l'amélioration de la situation en matière d'assainissement.

Education

Le département de Ranérou – Ferlo compte 97 écoles élémentaires fonctionnelles (dont 15 abris provisoires), 08 structures pour la petite enfance, 07 collèges, 02 lycées et un centre de formation professionnelle. Il s’y ajoute l’existence d’un corps enseignants et de professeurs. Des comités de gestion ainsi que des associations de parents d’élèves sont également mis en place pour la gestion des infrastructures en rapport avec le corps enseignants.

Communes	Vélingara	Lougré Thioly	Oudalaye	Ranérou	TOTAL
Lycée	01	00	00	01	02
Collège	02	01	03	01	07
C F P	00	00	00	01	01
CTP	00	00	00	01	01
Préscolaire	02	00	04	01	07
Elémentaires	33	12	49	01	95
Franco arabe	01	00	00	01	02
PNEBJA	05	00	00	05	10
TOTAL	44	13	56	12	125

Source : Collecte de données – Elaboration PDD Ranérou

Le tableau ci – dessus nous permet de constater qu’il existe au moins un collège d’enseignement moyen (CEM) dans chaque commune mais que les lycées de même que les écoles arabes et les activités du Programme Nationale d’Education de Base des Jeunes et Adultes Analphabètes (PNEBJA) sont uniquement localisés dans les communes de Ranérou et de Vélingara. Or, sur le plan démographique, la commune d’Oudalaye concentre la majorité de la population du département de Ranérou. Ce qui veut dire que les élèves du moyen de cette commune ainsi que ceux de la commune de Lougré Thioly après l’obtention de leur Brevet de fin d’études moyennes (BFEM) sont obligés d’aller à Vélingara ou Ranérou pour continuer leur études ou le cas échéant les abandonner.

D’une manière générale, le système éducatif de Ranérou est confronté à un problème d’efficacité interne (taux d’achèvement faible, taux d’abandon élevé, taux net de scolarisation faible), à la transhumance, aux mariages précoces, à la création anarchique de village à faible densité de population, qui sont autant de facteurs qui gangrènent le système. Par ailleurs, le système éducatif est dépourvu de structure d’enseignement supérieur et reste confronté à l’absence de locaux adaptés pour le préscolaire et de plateformes multifonctionnelles pour la pratique de l’Education physique.

Aussi, de manière spécifique, l’enseignement moyen et secondaire est – il confronté entre autres, à l’insuffisance de lycée et de CEM (pour la plupart en abris provisoires) ainsi que celle d’effectif au niveau du secondaire du fait des mariages et grossesses précoces, des taux d’abandons ou d’achèvement faible au niveau de l’élémentaire et du moyen liés certainement à la faiblesse des établissements humains, à la transhumance, aux distances dans certaines zones, qui constituent les principaux facteurs qui affectent l’efficacité du secteur éducatif du département. Il s’y ajoute les problèmes d’hébergement d’une manière générale pour les élèves dont les villages d’origine ne disposent pas de CEM et en particulier pour ceux du secondaire quand on sait que seules les communes de Vélingara et Ranérou disposent de Lycée et qui sont également une cause d’abandon chez les filles.

L’enseignement élémentaire, où 9 % des effectifs étaient concentrés en milieu urbain ou semi – urbain contre 91 % en milieu rural en 2015 avec plus de 80 % dans les communes d’Oudalaye et de Vélingara, quant à lui reste confronté à l’absence de locaux propres à l’Inspection de l’Education et de la Formation (IEF), à la faiblesse des effectifs, à l’arrêt des programmes de cantines scolaires, à l’existence de plusieurs abris provisoires et à l’insuffisance des conditions d’existence notamment

points d'eau et toilettes. Ainsi, sur les 95 écoles élémentaires, seules 23 disposent à la fois de point d'eau et de toilettes, soit 24,21 % donc moins de 25 %. La répartition des effectifs par commune en 2015 se présentait comme suit :

COMMUNES	Nbre de classe	Nbre Enseign.	Effectifs 2015			Ratios	
			Garçons	Filles	Total	Ratio E/C	Ratio E/E
RANEROU	15	14	164	244	408	27	29
VELINGARA	97	87	847	998	1845	19	21
LOUGRE TH.	22	16	163	197	360	16	23
OULDALAYE	144	126	861	1318	2179	15	17
TOTAL	278	243	2035	2757	4792	17	20

Source : Collecte de données – Elaboration PDD Ranérou sur base données IEF Ranérou Ferlo

En outre, le corps d'enseignants est très mobile. Le taux annuel de départs des enseignants atteint un niveau inquiétant. Entre 2014 et 2016, 110 départs ont été enregistrés dont 33 en 2014 soit 13 %, 42 en 2015 soit 17,28 % et 35 enseignants en 2016. Cette situation risque à la longue de dépouiller le département de personnel enseignant expérimenté et se traduit par l'existence d'une quinzaine d'écoles élémentaires créées mais gelées faute de personnel enseignant. Il convient de signaler que la plupart des écoles gelées étaient créées à l'intérieur des noyaux de la Réserve de Biosphère du Ferlo où les établissements sont particulièrement faibles et la transhumance très récurrente. Ci-après, la carte du taux d'accès à une école primaire par département en 2009 :



Source : Rapport étude sur la cartographie des services sociaux de base – ANAT/ANSD

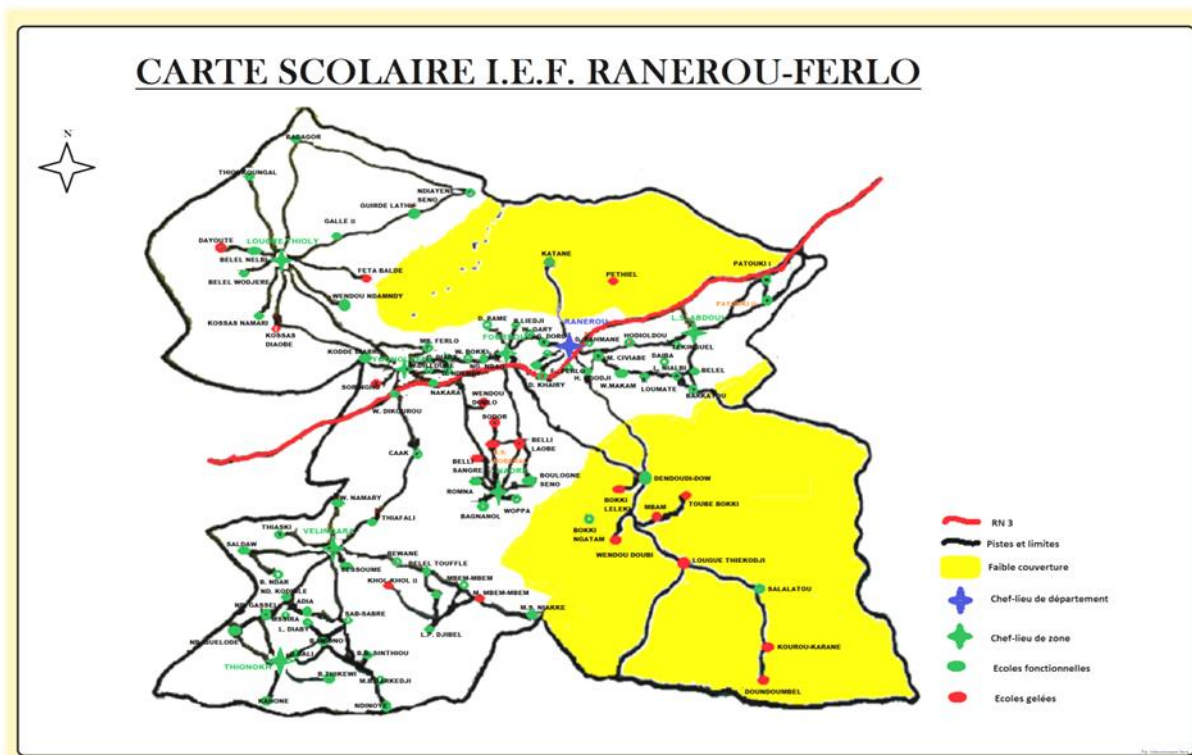
Selon les études réalisées par l'ANAT et l'ANSD en 2009 sur la cartographie des services sociaux de base, des disparités au niveau régional ont été enregistrées sur le taux d'accès à une école primaire par département tel qu'illustré par la carte ci-dessus.

Cependant, les interventions du programme pour l'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence du secteur de l'éducation et de la formation (PAQUET - EF) dont la première phase a pris fin en 2015 et celles d'autres programmes intervenants dans le département, ont permis de corriger ces disparités en concentrant les efforts sur des actions prioritaires de réalisation de programmes d'infrastructures scolaires pour la promotion de l'accès à une éducation de qualité dans le département et au niveau régional. Ci – après, le tableau récapitulatif des infrastructures, personnel enseignants et effectifs dans l'élémentaire de 2011 à 2015 :

Eléments		Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Nombre de salles de classe		118	250	250	266	278
Nombre d'enseignants		288	266	247	259	243
Effectifs	Garçons	1895	2147	1880	1925	2035
	Filles	2526	2826	2443	2655	2757
	Total	4421	4973	4323	4580	4792

Source : Collecte de données – Elaboration PDD Ranérou sur base données IEF Ranérou Ferlo

Entre 2012 et 2015, 160 salles de classes ont été réalisées dans le département de Ranérou dont 132 en 2012, 16 en 2014 et 12 en 2015. Ainsi, dans le cadre du Budget Consolidé d'Investissement (BCI), une (01) case des tout-petits en cours de réalisation à Ranérou et quinze (15) salles de classes au niveau de l'élémentaire ont été réalisées en 2012. Les réalisations du FAST TRACK INITIATIVE (FTI), durant la même année portent sur cinq (05) écoles complètes, 99 salles de classes, 10 bloc Administratif, 17 bloc d'hygiène, 05 mur de clôture, 05 points d'eau. Dans le cadre du Programme d'Amélioration de la Qualité et de l'Equité de l'Education de Base (PAQEEB), 09 écoles complètes (chaque école comprend, 03 salles de classe, 01 bloc administratif avec magasin, 01 bloc d'hygiène à 04 box, 01 point d'eau, et 01 mur de clôture), soit 28 salles de classes ont été réalisées entre 2014 et 2015.



La réalisation en cours de sept (07) daaras modernes dont deux (2) avec le projet d'appui à la modernisation des daaras (PAMOD) et cinq (05) avec le PAQEEB. Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement scolaire, en 2012 et 2015 quatre (4) écoles ont bénéficié du paquet de service (clôture grillagée, construction et réhabilitation des blocs d'hygiène, adduction d'eau, reboisement, éducation environnemental et hygiène) réalisé par l'ONG le Partenariat dans le cadre du Programme d'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire (PAEMS). Par ailleurs, dans l'enseignement moyen, 01 CEM a été également réalisé en 2012 dans le département de Ranérou.

En outre, dans le cadre de la promotion d'une éducation citoyenne pour un développement durable et solidaire, il convient de signaler l'important programme d'éducation environnementale initié par l'inspection d'éducation et de la formation (IEF) départementale de Ranérou, le service des eaux et forêts, le service de parcs avec l'appui de la SOPTOM dont le but est de préserver le patrimoine scolaire à travers l'entretien préventif des établissements et la sensibilisation sur les différentes thématiques liées au développement durable (eau, assainissement, biodiversité) en mettant l'accent sur les spécificités écologiques du département.

Il s'y ajoute, dans le cadre du partenariat scolaire, la mise en lien entre les Collèges de Younoufé et du Vivarais (en Ardèche – France), qui constitue une occasion de regards croisés sur la thématique de la biodiversité par l'intermédiation de ADOS. Des initiatives intéressantes à étendre pour intégrer la santé et la nutrition dans les thématiques de sensibilisation du public scolaire pour lutter à moyen et long terme contre la malnutrition.

Santé

Le département compte un centre de santé de référence avec l'existence de 14 postes de santé, la présence d'un personnel médical composé de deux (2) médecins, quinze (15) infirmiers et neuf (9) sages-femmes assistés par des agents de santé communautaires et des matrones. Il existe également des ambulances dans plusieurs postes de santé ainsi qu'une pharmacie et un dépôt de pharmacie. Des comités de santé sont aussi mis en place en rapport avec les collectivités locales pour appuyer le bon fonctionnement des structures sanitaires. Ci – après le tableau récapitulatif des infrastructures sanitaires du département par commune :

Communes	Vélingara	Lougré Thioly	Oudalaye	Ranérou	TOTAL
Centre de santé	00	00	00	01	01
Poste de santé	03	02	09	00	14
Cabinet privé	00	00	00	01	01
TOTAL	03	02	09	02	16

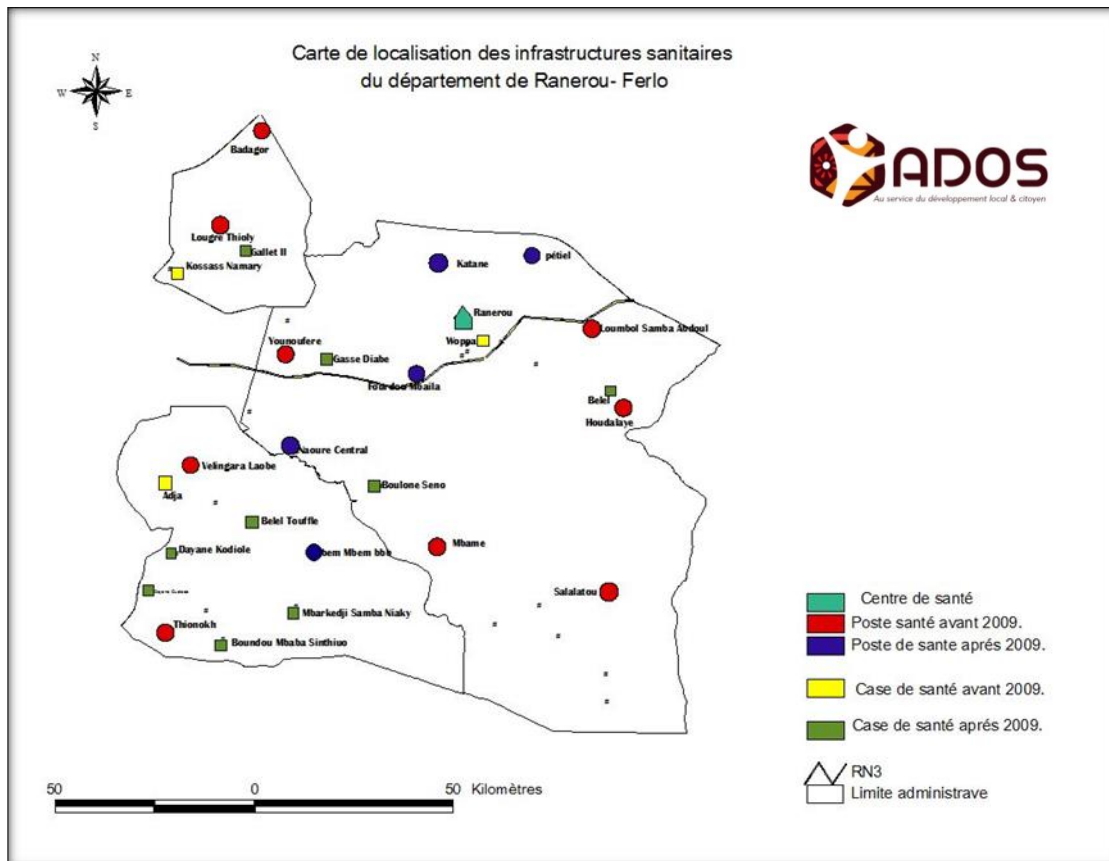
Source : Collecte de données – Elaboration PDD Ranérou

Les postes de santé sont plus nombreux et constituent donc le premier lien entre les populations locales et le personnel médical où certains actes médicaux comme la chirurgie ou la radiologie ne sont pas effectués. L'analyse de ce tableau nous permet de constater que 64 % des postes de santé se trouve dans la commune d'Oudalaye qui compte une population de 26 905 habitants suivant le RGPAE de 2013. Ce qui est nettement supérieur aux indicateurs de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en la matière qui fixent la norme à un (1) poste de santé pour 10 000 habitants comparée à la situation en 2009. Ci – après la carte du taux d'accès à un poste de santé par département réalisée par l'ANAT et l'ANSD en 2009 lors d'une étude pour la cartographie de l'accès aux services sociaux de base :



Source : Rapport étude sur la cartographie des services sociaux de base – ANAT/ANSD

Le dispositif sanitaire du département s'est amélioré d'abord en 2008 avec la construction et la mise en service de cinq (5) nouveaux postes de santé (Mbem-Mbem, Mbam, Salalatu, Younouféré, Badagor) puis après 2010 avec la réalisation de quatre (4) autres postes de santé dans la commune d'Oudalaye (Naouré, Péthiel, Fourdou, Katané) et le remplacement du poste de santé de Ranérou par un centre de santé de référence construit en décembre 2011. Ce centre de santé, en plus des services de santé primaire, dispose d'un bloc opératoire, d'un laboratoire d'analyses médicales et d'un service de radiologie. Ci – dessous, la carte des infrastructures sanitaires :



Cependant, malgré l'existence de structures sanitaires les difficultés d'accès sont encore très présentes. En effet, le plateau technique du centre de santé de Ranérou, malgré l'existence d'un personnel compétent, est dépourvu de spécialistes (Chirurgien, gynéco, ophtalmo, etc.) et d'équipements fonctionnels (chaise d'accouchement vétuste, chaise dentaire non fonctionnelle), Ce qui entraîne l'évacuation de certains patients vers les hôpitaux de Linguère, Ourossogui, Kounguel ou Tambacounda.

Or, pour certaines localités, l'évacuation des malades pose d'énormes difficultés car les trajets peuvent durer entre trois et cinq heures en raison de l'enclavement faute d'infrastructures routières adéquates et des moyens de locomotion surtout en hivernage, de la vaste étendue du territoire et donc de l'éloignement de certains villages des points de service en matière de santé. En outre, l'absence d'ambulance au niveau de certains postes de santé et les pannes fréquentes pour d'autres comme à Loubol, Younouféré, Lougré Thioly entre autres, accentuent les difficultés d'évacuation des patients obligeant les populations à faire recours aux charrettes pour le transport des malades. Il s'y ajoute la cherté relative du prix de mobilisation des ambulances qui d'une zone à une autre, peut varier entre 30 000 et 50 000 FCFA. L'absence de réseau téléphonique dans certaines zones excentrées comme Mbam ne permet même pas de recourir à ce type de service.

Avec l'insuffisance du personnel sanitaire dans certaines communes (Sages-femmes ou infirmiers), il arrive que les populations dans certaines zones n'aient pas accès au service de santé pendant une dizaine de jours dans le cas où le personnel est en déplacement pour diverses raisons comme à Salalatou dans la commune d'Oudalaye ou à Ranérou. Ci – après la répartition du personnel sanitaire du département par commune :

Communes	Vélingara	Lougré Thioly	Oudalaye	Ranérou	TOTAL
Médecin	00	00	00	02	02
Infirmier	03	02	09	01	15
Sage – femme	02	02	03	01	08
Dentiste	00	00	00	01	01
TOTAL	05	04	12	05	26

Source : Collecte de données – Elaboration PDD Ranérou

Par ailleurs, il convient de noter l'insuffisance de pharmacie – une (1) seule pharmacie et un (1) dépôt pour médicaments hors Initiative de Bamako (IB) - et les difficultés d'approvisionnement en médicaments liés très souvent à des ruptures de stock surtout au niveau des dépôts de médicaments issus de l'Initiative de Bamako (IB) des postes de santé.

Les pathologies les plus fréquentes dans le département sont : le paludisme, les infections respiratoires aiguës, la malnutrition, les maladies diarrhéiques qui sont également les premières causes de morbidité chez les enfants.

Dans le domaine de la santé et de la protection sociale, Ranérou est un des départements qui souffre le plus de la malnutrition, avec un taux de couverture vaccinale faible, une couverture médicale disparate, un taux de mortalité prénatal élevé comparé à la moyenne nationale. La pauvreté est un facteur déterminant pour la santé des populations, raison pour la laquelle il conviendra de mettre en place un programme en matière de santé et de protection sociale permettant une bonne couverture médicales pour les cinq (5) années à venir.

L'amélioration du plateau technique et le renforcement du personnel ainsi que le plaidoyer à mener pour élever le rang du centre de santé de Ranérou en hôpital de niveau I dans l'organisation de la carte sanitaire, constitue des solutions fortement préconisées par les populations du département. En effet, cette amélioration permettrait de relever le niveau du plateau technique par l'affectation d'office de spécialistes et la mise en place de certains services spécialisés, chirurgie, gynécologie, ophtalmologie, entre autres.

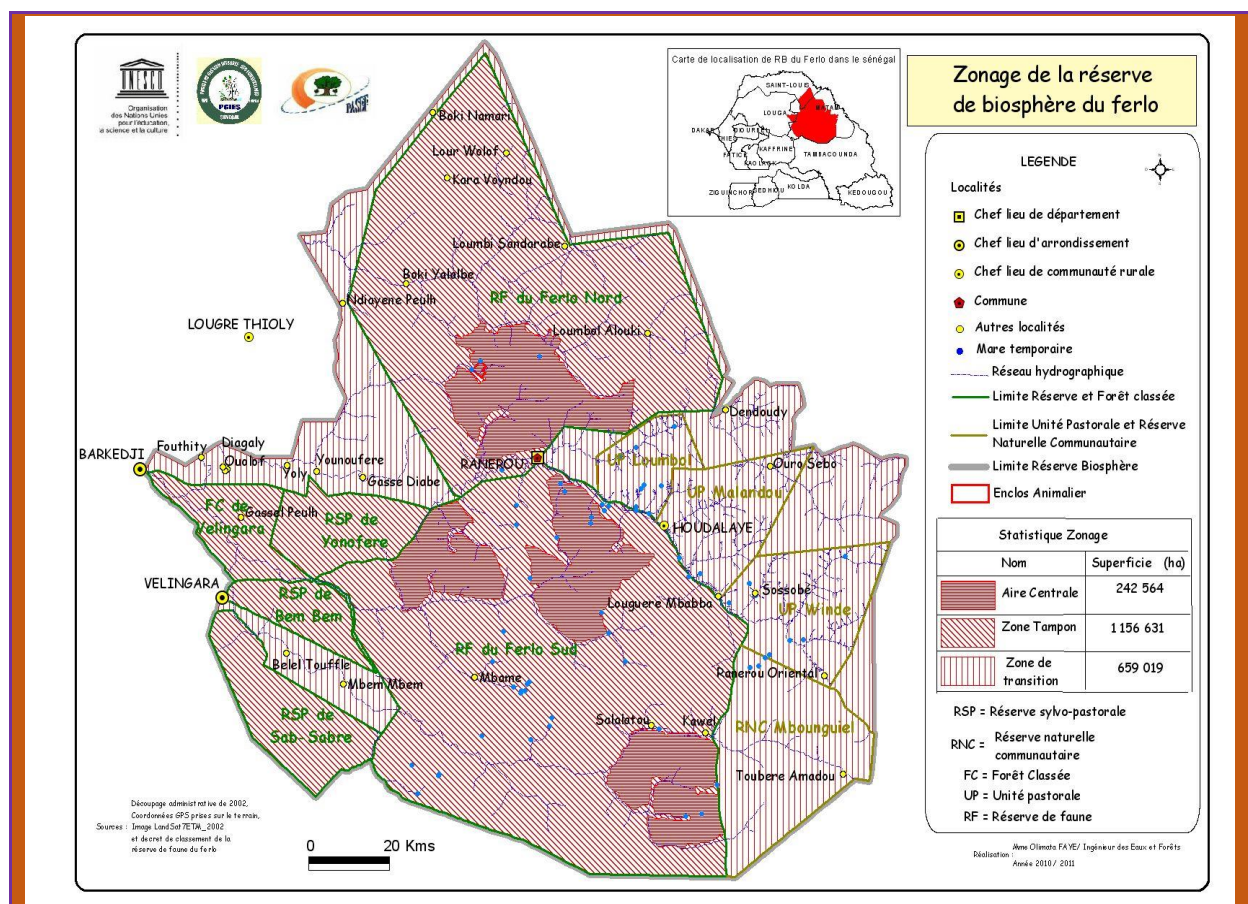
En outre, les interventions de la Cellule de lutte contre la malnutrition à travers ses programmes de renforcement nutritionnel (PRN), les programmes de l'Etat en matière de couverture maladie universelle (CMU) et de la carte d'égalité des chances ainsi que les programmes Action contre la Faim (ACF), ACTED/CECI/OFDA, entre autres sont des opportunités intéressantes pour l'amélioration des conditions de vie des populations en matière de santé, de nutrition et d'action sociale. Ci-après, le dispositif et la cartographie des interventions de la CLM dans le département qu'il convient de renforcer à travers une meilleure couverture géographique et en mettant l'accent sur des stratégies ayant un effet réel sur les déterminants de la nutrition :

Communes	Nombre de villages et/ou quartiers officiels existants	Nombre de villages et/ou quartiers couverts	Taux de couverture des villages	Nombre de sites de nutrition	Nombre de Relais communautaires	Nombre d'Agents communautaires (Facilitateurs)
Ranérou	4	4	100%	2	4	1
Oudallaye	57	46	81%	31	62	2
Lougré Thiolly	26	26	100%	12	24	1
Vélingara	78	51	65%	12	24	1
TOTAL	165	127	77%	57	114	5

Les secteurs productifs : inventaire des principales activités du secteur primaire

Le département de Ranérou – Ferlo dispose de réelles potentialités en matière de production de matière de base avec une prédominance des activités pastorales. Ces potentialités caractérisent son profil de développement avec un avantage comparatif à travers l'existence, depuis 2012, de sa réserve de Biosphère.

La réserve de biosphère du Ferlo est constituée de trois zones : les noyaux de conservation ou aires centrales, les zones tampon ou de connectivité, les aires de transition ou de coopération. Les noyaux de conservation sont au nombre de quatre (4) dont un (1) dans la Réserve de Faune du Ferlo Nord (RFFN) et le reste dans la Réserve de Faune du Ferlo Sud (RFFS). Ci-dessous, la carte de la Réserve :



Source : Service départemental des Eaux et Forêts de Ranérou, 2010 - 2011

La réserve remplit une fonction tri – dimensionnelle de conservation, de développement et d'appui logistique et dispose du statut de patrimoine mondial. Ce statut offre au département une dimension exceptionnelle dans la gestion des ressources naturelles prenant en compte la gestion des importantes richesses végétales et animales présentes dans le territoire et la nécessité de les conserver face aux effets des changements climatiques et des pressions anthropiques.

La réserve de biosphère de par la sécurisation de ces espaces, offre au département d'énormes potentialités de développement dans les domaines de l'élevage avec des pâturages naturels abondants, de l'écotourisme avec la présence d'une flore et d'une faune variée d'importance mondiale et de la foresterie avec les possibilités de promotion de certaines filières telles que la gomme arabique, le pain de singe, la jujube, les fruits du balanites aegyptiaca « sounp ». Il s'y ajoute la présence dans le département de plusieurs ONG, projets et programmes (le Programme de Gestion

Durable et Participative des Énergies Traditionnelles et de Substitution (PROGEDE 2), ANEV, ANGMV, ACTED/CECI/OFDA, AVSF, PASA LOUMAKAF, PADAER, etc.) qui interviennent dans la gestion de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et le développement du pastoralisme.

En outre, la présence d'une partie du bassin arachidier au sud du département, principalement dans la commune de Vélingara et une partie de la périphérie de la commune d'Oudalaye, donne au département de réelles possibilités de développement dans le domaine agricole et de la semi-intensification de l'élevage.

Elevage

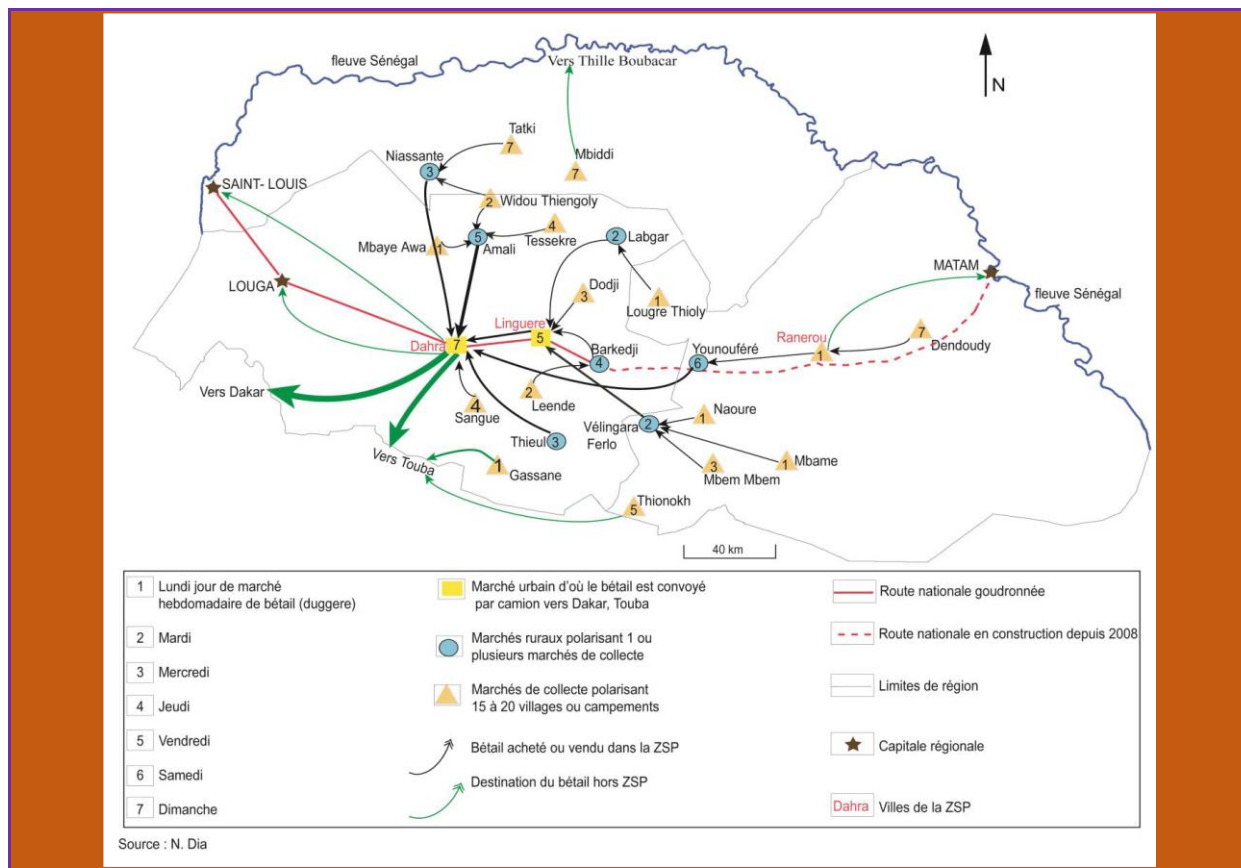
Le département compte 15 magasins pour faciliter l'achat groupé et le stockage d'aliment pour bétail, 44 parcs à vaccination pour une prise en charge de la prophylaxie du bétail, 3 hangars de stockage, sans compter la quarantaine de forage pour l'abreuvement du bétail. Il s'y ajoute un cheptel relativement important surtout au niveau des petits ruminants. Ce qui constitue un potentiel important pour un positionnement du département lors des événements religieux ou culturels, Tabaski, Korité, Gamou, Magal, entre autres.

COMMUNES	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	CAMELINS	VOLAILLES
Ranerou	513	1592	531	71	40	0	3597
Oudalaye	51273	106 090	53045	10080	3378	70	35965
Vélingara Ferlo	25637	68959	37132	35281	1192	0	19781
Lougré Thioly	19997	37130	15912	1891	9530	0	5392
TOTAL	97420	213771	106620	15695	14140	70	64735

Source : Service départemental de l'élevage de Ranerou, 2016-2017

Selon l'ensemble des acteurs rencontrés, l'élevage constitue la principale activité des populations du département susceptible de constituer un levier intéressant pour le développement du territoire, si les potentialités locales sont bien valorisées.

En effet, l'élevage pastoral est la principale activité dans le département de Ranerou – Ferlo même si on note quelques changements de mentalité dans le mode d'élevage. Il est pratiqué essentiellement dans deux (2) zones agro écologiques. Ce qui lui offre de réelles possibilités pour la pratique d'un élevage semi-intensif dans la zone du Bassin arachidier et un élevage extensif dans la zone pastorale. Cette dernière zone dispose de vastes pâturages et de points d'eau destinés au cheptel surtout aux bovins élevés en vue d'un seul objectif : la commercialisation. Ci –après le circuit de commercialisation du bétail, des marchés du Ferlo et notamment du département de Ranerou aux grands centres urbains comme Touba, Dakar, Saint-Louis en passant par le marché sous régional de Dahra Djolof :



Source : Thèse de doctorat de géographie – Commerce du bétail, ville et développement régional dans la zone sylvo pastorale du Sénégal - Néné Dia Ndiaye, 2011

Le département de Ranerou-Ferlo dispose d'un important réseau de marchés de bétail. Cependant, avec l'insuffisance des conditions de commercialisation liée entre autres à l'absence d'infrastructures adéquates telles que foirails, ces marchés ne jouent qu'un rôle secondaire dans le circuit de commercialisation du bétail dans la zone sylvo pastorale au profit des marchés principaux en l'occurrence celui de Dahra d'où le bétail est acheminé vers les grands centres comme Touba, Thiès, Dakar, Louga, Saint-Louis. L'amélioration des conditions de commercialisation permettrait au département de tirer le meilleur profit de cette activité pour améliorer les revenus des acteurs locaux et la mobilisation des ressources fiscales des collectivités locales du département.

Dans le domaine de la transformation, le département de Ranerou – Ferlo compte un cheptel important, une aire d'abattage située dans la commune de Ranerou chef-lieu de département et unité laitière complète pour la commune de Lougré Thioly non encore mis service faute d'électricité.

Avec le renforcement des conditions de transformation et de conservation de produits animaliers par la mise en place d'unités laitières, d'abattoirs modernes, de tanneries et le renforcement du réseau électrique, ce potentiel peut être mieux valorisé et profiter davantage aux acteurs économiques locaux et à l'économie du département de Ranerou – Ferlo, de par la valeur ajoutée additionnelle créée au profit des producteurs et transformateurs du territoire. Ci –après les statistiques des abattages contrôlés dans le département de Ranerou en 2016 :

Communes	Taureaux		Vaches		Veaux		Ovins		Caprins		Poids Total
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	
RANEROU	8	600	228	17100	0	0	111	4440	326	8802	30 942
UDALAYE	11	825	0	0	0	0	26	1040	145	3915	5 780
VELINGARA	38	2850	0	0	0	0	170	6800	256	6912	16 562
LOUGRE	0	0	0	0	0	0	33	1320	182	4914	6 234
TOTAL	57	4275	228	17100	0	0	307	12280	727	19629	53 284

Source : Service départemental de l'élevage de Ranérou, 2016-2017

L'analyse du tableau ci-dessus nous permet de constater l'importance des activités d'abattages dans les communes de Ranérou et de Vélingara qui produisent respectivement 58 % et 31 %, soit près de 90 % de la production totale de viande en poids dans le département. Il permet également de constater que l'essentiel de la production de viande est constitué de viande de petits ruminants (60%) avec une prédominance de la viande de caprins qui en représente 61,5 % d'une part et d'autre part que 80% de la production de viande de bovin provient de la commune de Ranérou.

Dans le domaine de l'artisanat, une meilleure corrélation entre les métiers de la zone et les potentialités en matière d'élevage qui constitue la principale activité des populations du département, favoriserait une meilleure valorisation des potentialités locales et un accroissement des opportunités d'affaires à travers un développement mieux intégré des activités du département. A ce titre une meilleure organisation des activités de production de viande et/ou de cuirs et peaux surtout dans les communes de Ranérou et Vélingara pourrait contribuer à l'atteinte d'un tel objectif. Pour les activités de tannage, une femme à Vélingara et d'autres à Ranérou sont identifiées mais selon les cordonniers locaux, ces dernières ne sont pas professionnelles en la matière par conséquent l'approvisionnement en cuirs et peaux se fait toujours à partir de Dahra Djolof ou Touba.

Plusieurs initiatives ont déjà été développées au profit des acteurs locaux en matière de transformation ou d'amélioration génétique. Aussi, dans le domaine de la transformation des produits laitiers et dans le cadre du programme « Boudi coosam », au moins 3000 femmes du département ont – elles été formées dans la transformation du lait en fromage. Selon elles, dans ce processus de transformation il est issu un sous-produit (petit lait) très efficace en matière de lutte contre la malnutrition. Cependant, elles reconnaissent que ces acquis ne sont pas valorisés.

Dans le domaine de l'amélioration génétique, des campagnes d'insémination artificielle sont annuellement organisées mais les résultats sont encore très en deçà des objectifs escomptés. En outre, plus d'une dizaine de bergeries – chèvreries et plus d'une dizaine de poulaillers villageois sont en expérimentation dans le département avec l'appui de partenaires comme le PASA/LOUMAKAF.

Le département, compte tenu des différentes mutations en cours et à venir, gagnerait à revoir son système d'élevage par l'intensification ou la semi-intensification des productions animales surtout dans la zone du bassin arachidier, la professionnalisation des acteurs du secteur à travers les différentes filières, l'amélioration des conditions de stockage, de transformation et de commercialisation afin d'améliorer les impacts de celui-ci dans son économie locale et en faire un véritable levier de développement de son territoire. Toutefois, s'il faut procéder à la semi-intensification, il conviendra de sensibiliser les populations à l'aide d'exemples concrets car la vocation du département réside tout de même dans l'élevage pastoral où les pratiques sont très ancrées.

Dans le cadre de la semi-intensification, il s'agira dans l'horizon temporel du présent plan de consolider les acquis et de favoriser l'amélioration génétique par l'introduction de races exotiques à accoupler avec les races locales afin d'accroître la productivité du cheptel d'une part et d'autre part de procéder à la mise en place de fermes agropastorales dans la zone agricole du département de Ranérou.

Foresterie

Le domaine forestier du département est composé de sept (07) réserves dont deux (02) réserves de faune et cinq (05) réserves sylvopastorales qui s'étendent sur une superficie de 1.552.500 hectares, soit un taux de classement de 88%. Cependant, une bonne partie de la Réserve de Faune du Ferlo Nord (RFFN), soit 155 000 hectares se trouve dans le département de Podor, ce qui ramène la superficie globale à 1 397 500 hectares. Ci-après le tableau récapitulatif des différentes réserves :

Tableau : Domaine forestier secteur forestier Ranérou Ferlo

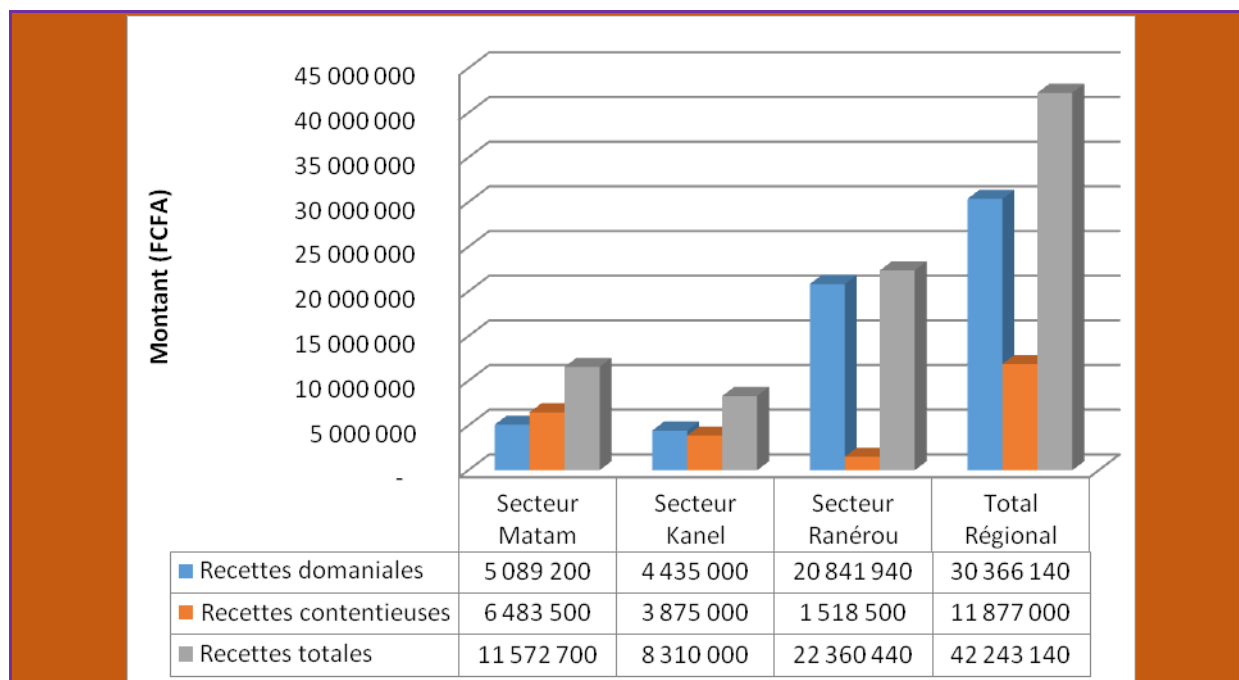
Désignation	Sup. (ha)	Décret de classement	Observation
Réserve de Faune Ferlo Sud	663 700	72347 du 08-04-72	Gérée par la D.P.N
Réserve de Faune Ferlo Nord	487 000	72346 du 21-08-72	
Réserve S.P de Younouféré	49 400	6450 du 08-04-55	
Réserve S.P de Lougré Thioly	198 000	5139 du 27-07-55	
Réserve S.P de Vélingara	50 800	887 du 13-12-54	
Réserve S.P Mbem-mbem	37 700	4533 du 28-06-56	
Réserve S.P Sab Sabré	65 900	5524 du 28-06-56	
TOTAL	1.552.500		

Source : Secteur des Eaux et Forêts de Ranérou, 2016-2017

Cet ensemble érigé en réserve de biosphère du Ferlo par l'UNESCO depuis juillet 2012 abrite de nombreuses mares temporaires servant, pour l'essentiel, à l'abreuvement des animaux domestiques et de la faune sauvage. Il s'y ajoute un chapelet de vallées (Ferlo, Dendoudy Dow, Mboung, etc.) qui, à travers l'aménagement de micro barrages et de bassins de rétention, contribuerait de manière significative à la maîtrise d'une bonne partie des eaux de ruissellement donc de l'érosion hydrique en partie responsable de la baisse de fertilité des sols du Ferlo déjà très lessivées et pauvres.

Avec ce potentiel, le département de Ranérou Ferlo concentre près de 99,286 % des superficies du patrimoine forestier de la région de Matam. Aussi, les recettes d'exploitation forestière de la région de Matam proviennent-elles essentiellement du département de Ranérou, comme illustré par le graphique ci-après :

Répartition des recettes d'exploitation forestière par département et par type en 2015



Source : Elaboration PDD Ranérou sur base données Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Matam

La foresterie occupe une place prépondérante dans l'économie du département de Ranérou fermé à l'exploitation forestière des produits contingentés constitués essentiellement du charbon de bois, du bois d'œuvre, de service et d'artisanat. Cependant, l'exploitation des produits de cueillette et le ramassage du bois mort où les populations sont organisées en Groupement d'intérêt Economique (GIE) par le PROGEDE 2 sont autorisés. Cette dernière activité s'effectue dans les communes d'Oudalaye en dehors des réserves de faune (Nord et Sud) et de Vélingara Ferlo. Les quantités de bois exploitées servent à ravitailler les agglomérations comme Touba, Mbacké, Ourossogui et Louga. Ci-après l'évolution des productions forestières contrôlées du département de Ranérou Ferlo de 2013 à 2016 :

Produits	Photos	2013	2014	2015	2016
Bois mort (Stère)		14 001	17 989	22 237	25 226
Gomme arabique (Kg)		34 457	33 726	85 000	137 986
Pain de singe (Kg)		1796	1831	0	2710
Jujube (Kg)		21 030	7 116	62 856	40 213

Source : Elaboration PDD de Ranérou sur base données Secteur des Eaux et Forêts de Ranérou, 2016-2017

L'évolution de la production de gomme a suivi celle de la pluviométrie enregistrée dans la zone. En effet la production de gomme contrôlée par le service des Eaux et Forêts qui a atteint 83 070 Kg en 2009, a enregistré une baisse importante jusqu'en 2012. Ainsi à partir de 2012, cette dernière n'a cessé de grimper partant de 16 555 kg pour atteindre 137 986 kg en 2016. Cette augmentation est confirmée par le représentant d'un exportateur installé à Ranérou depuis 2014. Selon ce dernier en 2014 la quantité achetée était de 20 tonnes, représentant le poids d'un conteneur. Cette quantité a doublé en 2015 soit 40 tonnes. Pour la campagne 2016, la quantité totale de gomme achetée dans le Ferlo et exportée directement est de 120 tonnes (6 conteneurs).

Cependant, ce potentiel forestier n'est que faiblement valorisé par les populations locales. Son exploitation optimale est confrontée à la récurrence des feux de brousse associée à la faiblesse en infrastructures et équipements, en ressources humaines, en logistiques des unités de lutte contre les feux de brousse. En outre, l'absence de locaux pour les brigades forestières de Vélingara, Oudalaye, Younouféré ainsi que pour les postes de Salalatou, Mbam et Thionokh d'une part et d'autre part à l'enclavement surtout en hivernage et à la pression exercée sur la ressource du fait de l'installation des transhumants sur les voies d'accès aux parcours de bétail et abords des mares temporaires sont

autant de contraintes qui influent négativement sur la productivité de ces potentialités forestières. De plus, les filières des fruits forestiers non ligneux restent encore mal organisées.

En effet, en dehors des activités de cueillette ou de ramassage assurées par les populations locales, les autres maillons des filières des produits forestiers sont occupés par des intervenants originaires d'autres localités du pays. Les grands exploitants de gomme arabique ou de bois mort sont essentiellement originaires de Dahra, Touba ou Dakar, donc hors du territoire départemental. Les marchés locaux du département pour ce même produit ne constituent que des intermédiaires pour les marchés nationaux et internationaux. Aussi, une meilleure organisation des filières permettrait-elle de créer au profit des populations locales surtout jeunes et femmes, d'autres débouchés et opportunités d'insertion à l'emploi.

La transformation des produits forestiers est quasi inexistante dans le département de Ranérou. Or, dans ce domaine, plusieurs femmes du département reconnaissent avoir reçu une formation dans la transformation des produits locaux avec l'appui de l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) et de l'Office Nationale pour la Formation Professionnelle (ONFP). Mais les acquis de cette formation ne sont pas valorisés. A titre d'exemple, les possibilités de transformer le « soump » (dattier du désert) en huile, jus de fruit, sirop, savon, médicaments ou autres ne sont pas exploitées. La mise à disposition récente par le PUDC de matériels de transformation de ce produit va certainement susciter la nécessité. Selon les femmes du département, le litre d'huile de « soump » est vendu à 6 000 FCFA à Dakar contre 1 500 FCFA sur les marchés des localités environnantes comme Linguère, le litre du sirop à 3 000 FCFA, le savon entre 250 et 300 FCFA.

Le département gagnerait dans la mise en place de bonnes stratégies de lutte contre les feux de brousse avec entre autres, l'ouverture et l'entretien de pare – feux et de mises en défends pour protéger les terres en dégradation. Le démarrage des activités de la grande muraille verte dans le département prévu cette année (2017) va certes contribuer à la prise en charge de cette préoccupation.

Dans le domaine de l'apiculture, avec l'appui du PASA et du PADAER, une trentaine de ruches modernes viennent d'être mises en place dans la commune d'Oudalaye pour lutter contre la pratique artisanale qui est une cause de feux de brousse. Elles viennent s'ajouter au vingt-quatre (24) ruches déjà installées dans la commune de Vélingara – Ferlo. Il convient tout de même de noter que les fruits de ces initiatives ne sont pas encore très visibles sur le terrain.

Par ailleurs, le caractère exceptionnel de la faune et de la flore du département ainsi que les caractéristiques climatiques, écologiques, culturelles de la vie traditionnelles peulhs, la beauté des paysages semi-désertiques ainsi que la présence de l'enclos animalier de Katané au sein de la réserve, offrent au département une alternative réelle pour le développement de l'écotourisme.

En effet, la RBF présente un écosystème diversifié avec l'existence de grandes vallées (Ferlo, Thiangol Mangol, Mboune) et de mares provenant d'eau de pluie et de ruissellement pour l'abreuvement du bétail, des populations et le rechargement de la nappe phréatique. Il s'y ajoute l'existence de plusieurs types de végétation (savanes arborées, arbustives et herbacées, des forêts galeries et des steppes, etc.) occasionnant par endroit un micro – climat exceptionnel qui favorise la présence de sites de refuge et de repos de la faune pendant les périodes de canicules et l'existence de zones d'accueil pour les établissements humains.

En outre, les deux (2) réserves de faune constituent le dernier bastion d'espèces menacées de disparition, telles que: la gazelle à front roux (*Gazellarufifrons*), l'autruche à cou rouge (*Struthiocamelus*), la tortue sulcata, le phacochère, le chacal et la grande outarde arabe (*Ardeotis arabs*). Le Ferlo et le Tchad constituent aujourd'hui le seul refuge des autruches à cou rouge.

Depuis 2002, le noyau de la RFFN, géré par la direction des parcs nationaux par l'intermédiaire du conservateur local, abrite dans le village de Katané un enclos d'acclimatation d'Oryx et de Gazelles de 1200 hectares, de même que des programmes de sauvegarde des espèces autochtones menacées de disparition. Ainsi, depuis 2003, un important programme de réintroduction d'antilopes sahélo-sahariennes notamment d'Oryx algazelle, de Gazelle dama mhor et à partir de 2009 de gazelles dorcas, a été mené. L'effectif d'Oryx algazelle est passé d'une vingtaine de sujets à 277 têtes grâce aux conditions d'adaptation très favorables dans la RBF. Ci-après, l'effectif d'antilopes introduites à l'enclos de Katané à la date du 01/06/2016 :

Espèces	Effectif compté	Images
Gazella dama mhor Gazelle dama mhor	15	
Oryx dammah Oryx algazelle	277	
Gazella dorcas neglecta Gazelle dorcas	15	

Source : Elaboration PDD Ranérou sur base données Service départemental des parcs nationaux de Ranérou, 2016-2017

Une importante population de tortues sillonnées a également été réintroduite en 2006 puis en 2011 avec l'appui de la SOPTOM/SOS Sulcata. La tortue est une espèce traditionnellement très liée à la culture peulh.

Sur le plan de la flore, 36 espèces réparties dans 25 genres et 16 familles au niveau de la flore ligneuse et 77 espèces réparties dans 63 genres et 28 familles au niveau de la flore herbacée sont inventoriées dans la RFFN. Dans le domaine de la recherche, au niveau de la RFFS, une parcelle d'expérimentation avec le projet Futur Sahel qui doit accompagner la mise en œuvre de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV), est en cours à Wendou Gallo sur 13 espèces locales qui s'adaptent à la zone, produites et exploitées par les populations locales.

Par ailleurs, en matière d'aménagement ou d'organisation de son espace, l'existence de la réserve de Biosphère, constitue un atout important pour l'organisation du territoire et des activités socioéconomiques qui s'y déroulent. Cependant, le département est en forte mutation depuis sa création en 2002 et cette évolution se voit accélérée depuis la réalisation de la route Linguère – Ranérou – Matam qui a permis d'ouvrir le département autrefois très enclavé. Il convient également de souligner les prévisions de réalisation d'infrastructures de l'Etat telles que la construction d'un centre d'incendie et de secours, d'un camp militaire, d'une gendarmerie, d'un aérodrome et d'un centre « Agro-business » à Thionokh.

Ces projets constituent certes de véritables opportunités pour le désenclavement du département de Ranérou mais également un risque dans la protection de l'écosystème de cette réserve de biosphère, avec les éventuelles répercussions sur la démographie, les ressources naturelles et l'espace, donc des importantes potentialités sylvopastorales de la zone garant de la durabilité du principal système de production, notamment l'élevage pastoral.

Par conséquent, il convient pour les acteurs du département de s'adapter à ces différentes mutations et de prendre en compte cette dimension à travers des mesures d'anticipation dans toutes leurs stratégies de développement pour préserver cet élevage pastoral substrat de leur développement socioéconomique. A ce titre, la mise en place d'autres enclos animaliers dans la réserve notamment dans la zone de Salalatou est préconisée. L'organisation des populations en Unités Pastorales (UP) pour une gestion rationnelles des ressources de la RBF avec l'appui des partenaires comme le PGIES, le PROGEDE II, l'AVSF, le PASA/LOUMAKAF et du PADAER, constitue un acquis à capitaliser et à consolider.

Agriculture

Elle constitue la seconde activité économique des populations locales après l'élevage. En dehors l'existence d'une main d'œuvre et d'un savoir-faire local, le département de Ranérou dispose naturellement d'une zone à vocation agricole compte tenu de la présence du bassin arachidier dans sa partie Sud notamment dans la commune de Vélingara surtout et une partie de la périphérie de la commune d'Oudalaye ainsi que l'aménagement de plusieurs périmètres maraichers.

Les activités agricoles sont réduites dans et aux alentours de la réserve de biosphère. En effet, l'agriculture de rente (arachide, coton, etc.) nécessitant des superficies importantes, est interdite dans cette zone. Toutefois, les cultures du mil et du maïs sont autorisées à la périphérie des zones de terroirs.

En revanche, dans la zone du bassin arachidier, la principale spéculation cultivée est l'arachide. Elle procure l'essentiel de leurs revenus aux agriculteurs de cette partie du département surtout aux alentours de Thionokh, à la frontière entre le département de Ranérou et celui de Kounghoul dans la région de Kaffrine. On trouve également d'autres spéculations comme le mil, le maïs, le sésame, la pastèque, le manioc et le niébé dans cette zone à vocation agricole.

Cependant, l'accès difficile aux facteurs de production, la forte dépendance aux aléas climatiques avec l'insuffisance de la pluviométrie, l'inadéquation de la politique foncière, la sous-exploitation des potentialités horticoles, l'absence de synergies entre agriculture familiale et agro-business, gangrènent le développement du secteur dans le département. Le sous-secteur horticole, malgré une forte demande intérieure et extérieure (oignons, pomme de terre, tomates, autres fruits et légumes), reste sous-exploité.

En effet, la promotion des produits horticoles et en particuliers maraichers constitue un enjeu de taille dans le cadre de la lutte contre la malnutrition d'une part et d'autre part le développement des activités génératrices de revenus dans le département de Ranérou Ferlo. Autrefois, le marché local était exclusivement approvisionné en fruits et légumes par la zone des Niayes ou les localités environnantes comme Linguère. Mais les nombreuses initiatives dans ce domaine depuis quelques années principalement portées par les groupements de femmes avec l'appui des services techniques et certains partenaires techniques et financiers (projets et programmes), permettent progressivement de renverser la tendance avec un approvisionnement plus régulier en partie des marchés locaux par la production locale.

Dans le domaine de l'arboriculture, des expériences intéressantes ont été notées dans le cadre de la mise en œuvre du PGIES à partir de 2003 dans l'Unité Pastorale de Samba Abdoul avec la mise en place de périmètres communautaires intégrés ayant permis la production fruits (papayes, goyaves, bananes, mangues, grenades, etc.) pour la première fois au Ferlo malgré les contraintes d'accessibilité à l'eau des populations, mais l'expérience n'a pu être pérennisée par les populations locales après le retrait du projet.

De telles expériences méritent d'être reconduites, quand on sait que la quasi-totalité des fruits consommés dans le département provient d'autres horizons, avec au préalable une bonne stratégie de pérennisation des investissements avant la mise en service des équipements. Ce qui constitue une opportunité certaine à saisir et à exploiter pour le développement des activités génératrices de revenus et la lutte contre la malnutrition.

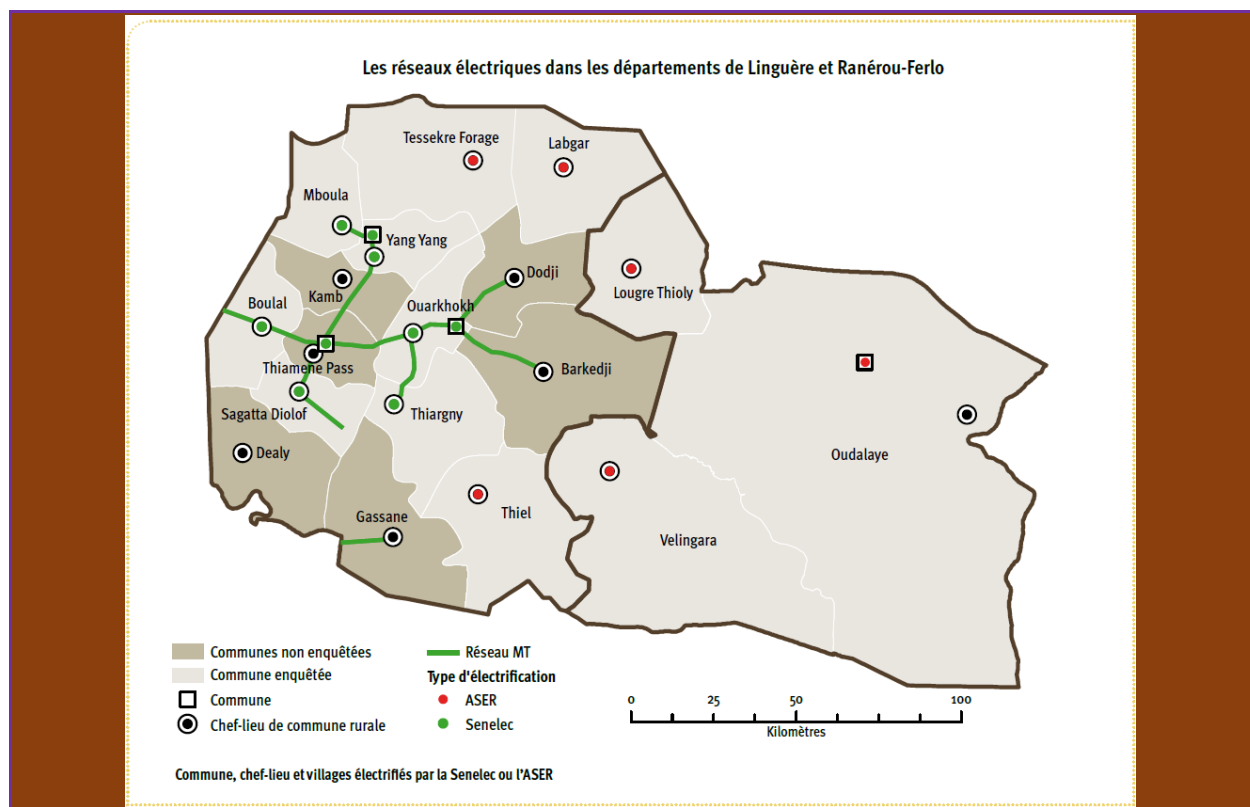
Dans le domaine de transformation également des initiatives de transformation de l'arachide et du sésame en huile avec des équipements artisanaux sont répertoriées dans la zone de Thionokh au niveau de la commune de Vélingara.

Le profil de l'environnement économique

L'accès à l'énergie, aux mines et aux TICs

Le département dispose également de potentialités pour la promotion des énergies renouvelables notamment, le solaire avec une irradiation moyenne de 6130 Wh/m²/jour (source : rapport diagnostic énergies des départements de Linguère et Ranérou – Ferlo 2015) et le biogaz à travers la mise en place de centrales solaires et/ou de bio digesteurs.

La région de Matam est actuellement la quatrième sur les 14 régions du Sénégal en termes de taux couverture en électricité avec ses 37 % contre 23 % en 2009 selon les études de l'ANAT et de l'ANSND. Le taux de couverture est de 44 % pour le département de Matam, 34 % pour le département de Kanel et 4 % seulement pour le département de Ranérou.



Source : Rapport diagnostic énergie des départements de Linguère et de Ranérou – Ferlo 2015

La carte ci-dessus permet de constater que les réseaux électriques raccordés au réseau national de la SENELEC ou fonctionnant de manière autonome sont rares dans le département de Ranérou.

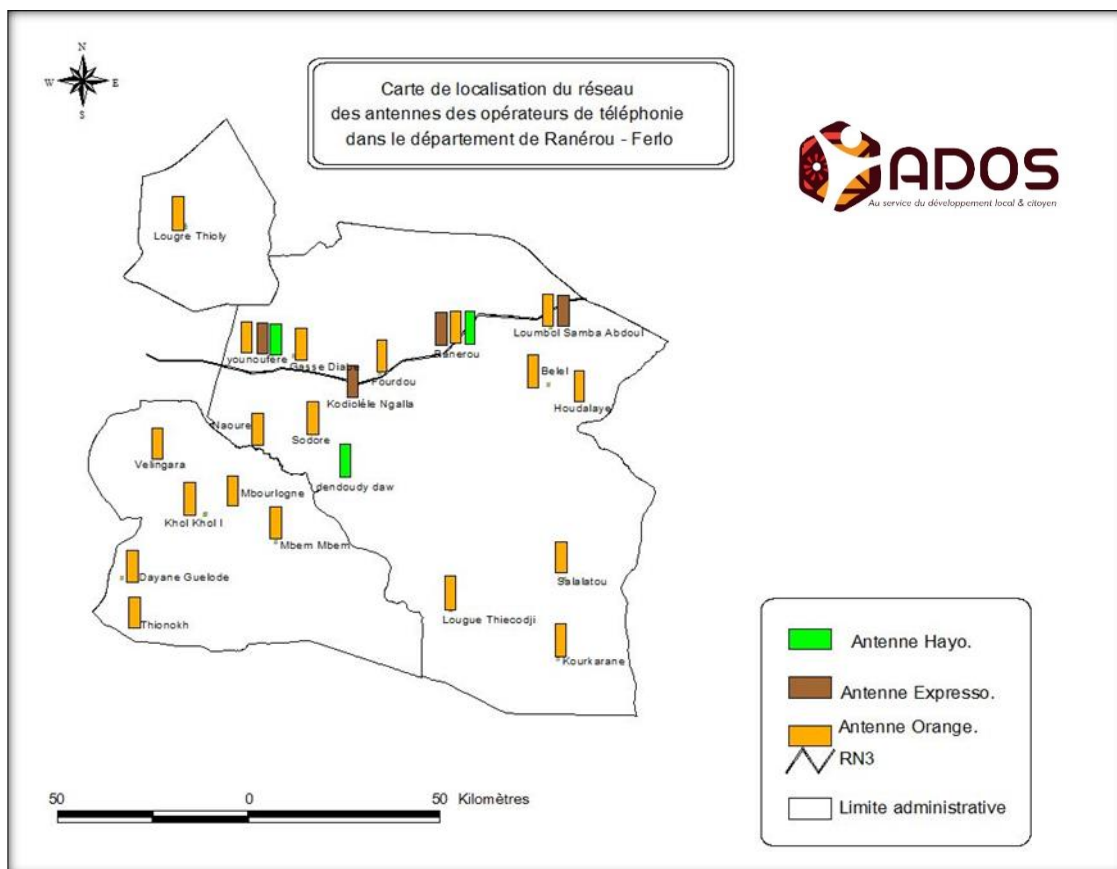
La concession Matam – Bakel – Kanel – Ranérou parmi la dizaine que le gouvernement du Sénégal a mise en place pour accélérer l'accès à l'électricité pour tous est en cours de finalisation. En outre, la région de Matam est bénéficiaire aussi des programmes d'électrification du PUDC, du projet Autrichien Phase 2 et du Programme nationale d'urgence d'électrification rurale (PNUER). A la fin de ses programmes, prévue en 2018 le taux d'électrification de la région de Matam sera porté à 56 % avec 57 % pour le département de Matam, 55 % pour celui de Kanel et 52 % pour Ranérou.

L'enjeu est multiple allant du confort personnel (éclairage, télévision, etc.) au sanitaire (conservation de vaccins par exemple) à l'économie (mise en place d'unité de transformation, laiterie, abattoirs moderne par exemple). En effet, en période de forte chaleur, le bac de glace est vendu à 500 FCFA à Vélingara contre 200 FCFA à Ranérou.

Toutefois, l'énergie est à la fois cet effet de levier indispensable au développement économique et au confort de vie des populations, mais également, dans le cas de l'énergie électrique, la principale source de gaz à effet de serre qui impacte notre environnement. Par conséquent, il convient dans les stratégies de développement d'intégrer cette dimension en termes d'opportunité susceptible d'avoir des répercussions négatives sur l'écosystème du département de Ranérou – Ferlo qui de par ses caractéristiques pédologiques reste très sensible et exposé face aux aléas des changements climatiques.

Aussi, certaines populations ont – elles préconisé de mettre l'accent sur la promotion des énergies renouvelables telles que le solaire. Selon certaines sources, des expériences en matière de biogaz ont été développées, mais ces dernières n'ont pas atteint les effets et résultats initialement escomptés. Ainsi, l'expérience développée dans l'éco village de Kack par l'ANEV, à travers la mise en place de centrale solaire, qui a permis d'électrifier à l'énergie solaire l'école de Kack équipée de poste téléviseur et d'antenne parabolique et de mettre en place une boulangerie solaire, de même celle développée par AVSF avec la mise en place de bio digesteur dans la commune de Vélingara, doivent faire l'objet d'une capitalisation. Il conviendra ensuite de consolider les acquis avant de procéder à leur extension à l'échelle du territoire départemental par la mise en place de centrale solaire et/ou de bio digesteur au niveau des ménages et de certaines infrastructures publiques dans le cadre de programme environnemental ou de désenclavement du département.

En matière de télécommunications, trois (3) opérateurs de téléphonie sur les quatre (4) qui existent au Sénégal, sont présents sur le territoire départemental, en l'occurrence Orange, Expresso, Hayo. Ci – dessous la carte de localisation du réseau d'antennes de téléphonie :



Cependant, la couverture du réseau de communication est très limitée. Le réseau Expresso n'est plus disponible une fois qu'on quitte les établissements humains situés sur l'axe routier Linguère – Ranérou – Matam, encore que cet axe n'est pas couvert de manière universelle. En ce qui concerne

le réseau Orange sa couverture est disparate même si elle est présente au moins dans tous les chefs-lieux de commune.

Aussi, pour favoriser le développement des échanges et l'ouverture du département au reste du monde est-il recommandé de procéder à l'extension du réseau téléphonique par la mise en place d'autres antennes aussi bien pour le réseau mobile que le réseau fixe afin de permettre l'accès des populations aux différents services de téléphonie notamment internet pour le développement de la recherche au niveau des écoles à titre d'exemple et la télémédecine au niveau des structures sanitaires. A ce titre, l'installation en cours d'un troisième opérateur « Hayo » dans le département est à saluer.

L'accès à la voirie et au transport

Deuxième département le plus vaste du pays, le jeune département de Ranérou – Ferlo, représentant 30 fois la région de Dakar et plus vaste que les régions de Diourbel, Ziguinchor, Thiès entre autres, ne compte qu'une route bitumée en l'occurrence la Route Nationale 3 (RN3) qui permet d'accéder au chef – lieu de département et qui le relie à Matam capitale régionale située à 95 Km.



Cette insuffisance d'infrastructures routières adéquates rend difficile l'accès aux chefs – lieux de commune comme Oudalaye ou Lougré Thioly et aux différentes zones de production, surtout en hivernage.

La faiblesse du réseau routier, ajoutée à l'absence de structure d'enseignement supérieur académique ou professionnelle ainsi que l'insuffisance du plateau technique du centre de santé de Ranérou Chef –lieu de département qui entraîne l'évacuation des malades vers les hôpitaux des départements limitrophes accentuent la faiblesse de la centralité de celui – ci sur son hinterland rural.

L'enclavement de Ranérou fait que le bétail est plus accessible que le poisson qui est une denrée rare provenant assez irrégulièrement d'Ourossogui. Toutefois, la situation s'est améliorée avec la réalisation de la route RN3 avec le tronçon Ranérou-Linguère depuis 2010 puis avec le tronçon complémentaire Ranérou - Matam.

En effet, la réalisation de cette route a occasionné un « boom » dans la réalisation d'infrastructures au niveau de tous les secteurs d'activités socio-économiques (santé, éducation, hydraulique, téléphonie, élevage, etc.) avec l'introduction des programmes de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers du fait d'une meilleure accessibilité au département.

Dans le domaine du transport, avant la réalisation de cette route, seule une « wopuya » quittait Ourossogui le dimanche pour rallier Ranérou. Celle-ci est maintenant desservie quotidiennement et l'aller-retour de Ranérou à Linguère qui autrefois était assuré par un mini-car et une wopuya est devenu plus facile avec les véhicules de transport en commun provenant d'Ourossogui ou de Ranérou le jour du marché hebdomadaire du Lundi.



Par ailleurs, il convient de signaler l'existence d'une piste de production latéritique qui relie la RN 3 à la commune de Vélingara, réalisée depuis 2007. Mais cette route est en état de dégradation très avancée. Par conséquent, les véhicules de transport qui relient cette localité à Ranérou quittent hebdomadairement le samedi, le lundi et occasionnellement le mardi pour y retourner le dimanche et le jeudi.

Il convient de signaler qu'il existe des véhicules de transport qui relient Vélingara à Thionokh, les jeudi, vendredi, Samedi et Mardi et d'autres qui quittent Linguère le Samedi ou Barkédji le jeudi pour Thionokh qui constitue une localité carrefour à la frontière du département, très réputée pour son marché hebdomadaire du vendredi.

Les relations extérieures (notamment le degré d'intégration du territoire sur les différents marchés, les contacts avec d'autres territoires, les réseaux d'échanges, etc.)

Le département de Ranérou – Ferlo compte une dizaine de marchés hebdomadaires. Cependant, le développement du commerce reste confronté à l'enclavement de la zone, l'absence de pistes de production entre les différents marchés, l'impraticabilité des pistes en hivernage occasionnant des pannes de véhicule de transport de marchandises. Le manque d'organisation des commerçants et le défaut de formalisation de ces derniers ainsi que l'absence d'institutions financières décentralisées pour les financements des activités économiques sont également des contraintes au développement de ce secteur. En outre, il convient de signaler que la plupart de ces marchés ne contribuent que faiblement à l'économie du département et à l'autonomie financière des collectivités locales donc à l'amélioration du service public local.

Toutefois, l'existence de chambres consulaires au niveau régional, l'existence de la route nationale 3 ainsi que l'installation récente d'une institution financière décentralisée constituent des opportunités intéressantes pour le développement économique du département.

La centralité administrative a certainement permis, à Ranérou chef-lieu de département, de disposer d'un certain nombre d'équipements inexistant dans les autres communes du département (radio communautaire, centre de santé, centre de formation professionnel, etc.). En dépit de son processus d'urbanisation inachevée, Ranérou chef-lieu de département, garde encore l'allure d'un gros village. Egalement, la dimension de son marché hebdomadaire de bétail, marché de collecte, lui permet tout juste de polariser les villages et les campements situés dans un rayon très réduit.

En effet, Ranérou chef-lieu de département influe peu sur son arrière-pays rural sur le plan économique. Ranérou est l'une des dernières villes de la zone sylvopastorale à avoir un marché hebdomadaire de bétail en raison d'échecs successifs. Des initiatives ont été tentées en 1985 et en 1991, mais aucune d'entre elles n'a eu les effets escomptés. Certaines infrastructures comme les structures bancaires ou de microcrédits n'existent pas encore. Les fonctionnaires qui y résident se rendent à Ourossogui ou à Linguère pour percevoir leurs salaires. La première station d'essence vient d'y être installée. Les habitants quittent leur département pour se ravitailler en produits pétroliers soit à Ourossogui, soit à Linguère. Le commerce n'est pas très développé à Ranérou et seule une dizaine de boutiques est implantée de part et d'autre de la principale ruelle qui bordent le siège de la radio.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation, parmi lesquels la rareté autrefois de la desserte automobile. Cependant, avec le désenclavement par la réalisation de la route Linguère – Matam qui

ouvre de nouvelles perspectives, l'attractivité du marché hebdomadaire de Ranérou concurrencé par ceux ruraux plus anciens (Younouféré et Vélingara Ferlo), se fait de plus en plus sentir.

En outre, l'évacuation des malades vers les hôpitaux des départements limitrophes, l'enclavement avec l'insuffisance d'infrastructures routières adéquates, l'absence de structure d'enseignement supérieur académique ou professionnelle sont également autant de facteurs qui accentuent la faiblesse de la centralité de Ranérou Chef –lieu de département sur son hinterland rural.

Dans le domaine de l'artisanat, malgré l'existence d'un savoir-faire local, d'activités diversifiées avec plus d'une dizaine de corps de métier, le développement de l'artisanat s'oppose aux difficultés d'accès aux intrants, au manque de formation des acteurs ne favorisant pas une production de qualité et par conséquent un défaut de compétitivité des produits locaux. Ce qui entraîne une demande des populations du département adressée aux artisans d'Ourossogui, Linguère, Touba ou autres localités hors du territoire départemental et qui occasionne un manque à gagner pour les artisans locaux.

Par ailleurs, il convient de signaler, à l'exception de la tannerie, l'absence de métier en rapport avec les produits de l'élevage qui constitue la principale activité des populations du département susceptible de constituer, selon l'ensemble des acteurs rencontrés, de levier intéressant pour le développement du territoire, si les potentialités locales sont bien valorisées.

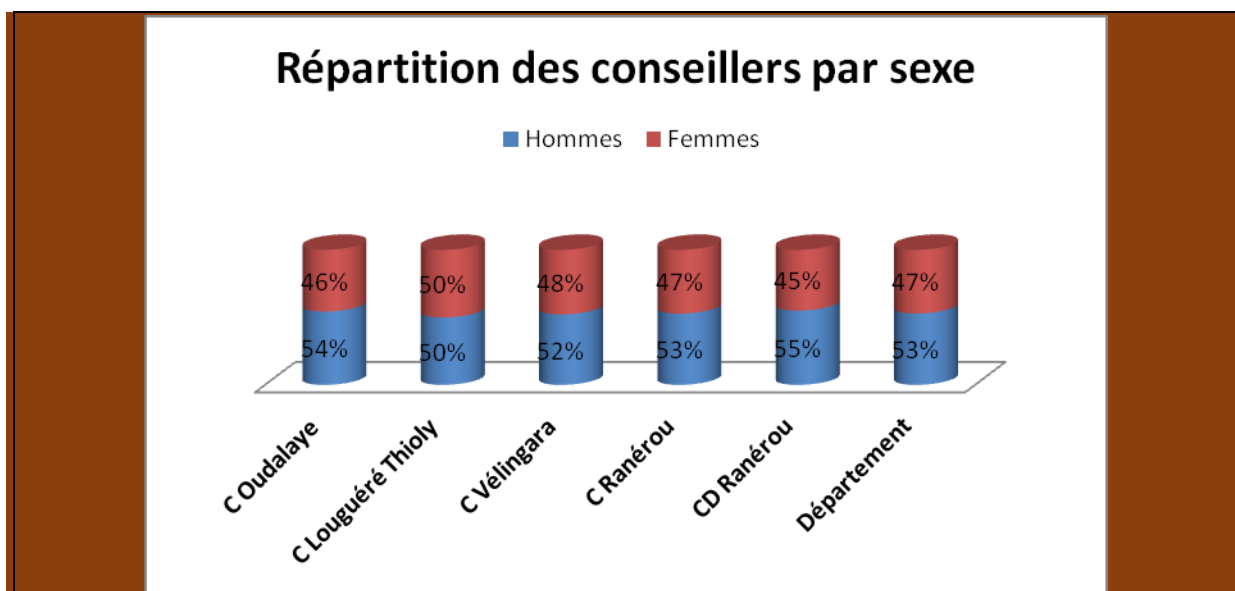
L'existence de chambres consulaires au niveau régional représentées au niveau départemental et d'un centre de formation aux métiers constituent pour les artisans du département des opportunités à saisir pour promouvoir le développement des activités artisanales.

Gouvernance et démocratie

Le département de Ranérou – Ferlo constitue un jeune département situé dans le Ferlo, crée en 2002 avec 15 101 km², soit 50,1 % de la région de Matam et 1/17^{ème} du territoire national, deuxième département le plus vaste du pays représentant 30 fois la région de Dakar et plus grand que les régions de Diourbel, Ziguinchor, Sedhiou, Thiès, Fatick entre autres.

Sur le plan du découpage administratif, depuis la réforme de la décentralisation de 2013, quatre (4) communes se partagent l'espace départemental qui correspond aux limites territoriales de la nouvelle collectivité locale créée à savoir le Département de Ranérou. Ce qui offre aux collectivités locales du département une opportunité de travailler dans le cadre d'une dynamique territoriale.

Le conseil départemental et les conseils municipaux constituent les principaux organes de pilotage du développement local, le premier pour l'échelle départemental et les seconds pour leurs territoires communaux respectifs. Ils ont été mis en place à l'issue des élections locales de 2013 et comptent au total 204 élus dont 53 % hommes et 47 % femmes. La répartition par collectivité locale et au niveau départemental suivant le genre se présente comme suit :



Source : Etude ADOS /ARD – 2015

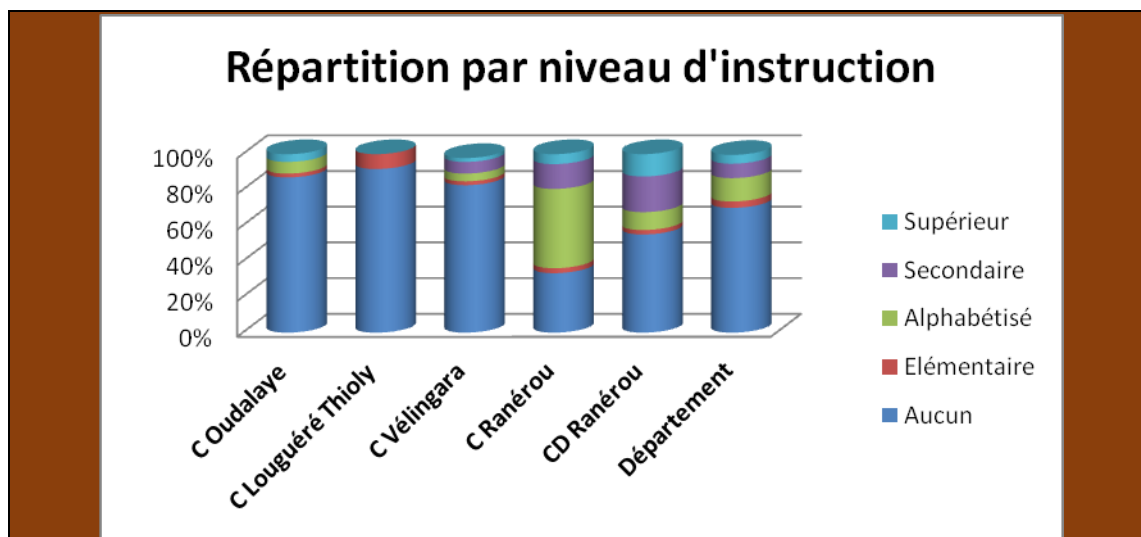
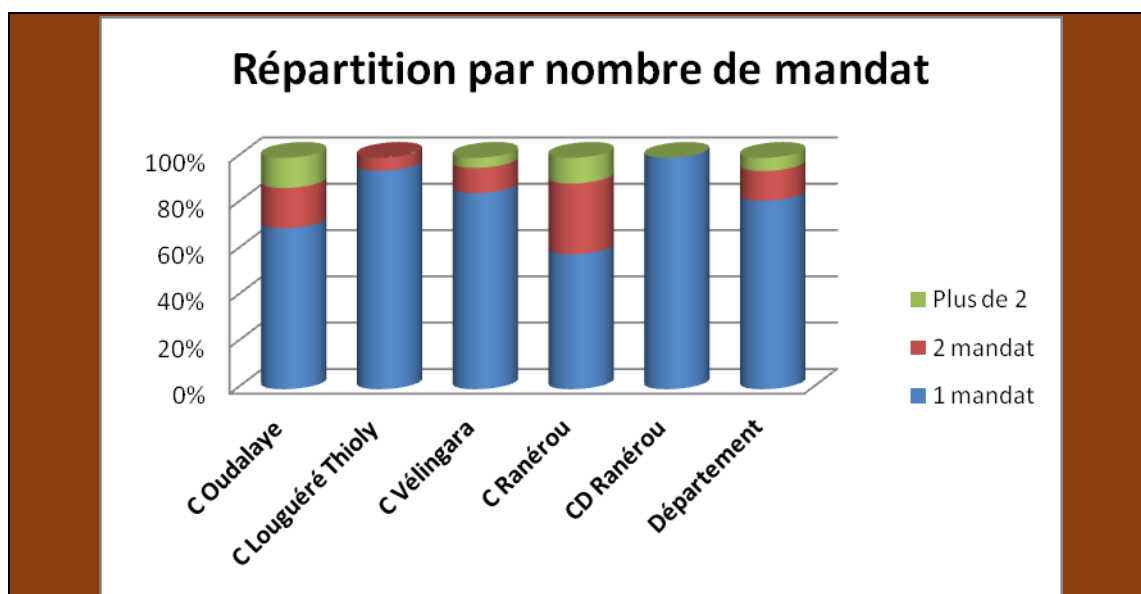
Le niveau de représentation des femmes et des hommes au sein des instances élus montre un équilibre presque parfait des deux couches en adéquation avec leur poids démographique dans la population totale du département. Ce qui favorise une bonne participation des hommes et des femmes dans la prise en compte de leur besoins et la définition des stratégies de développement du territoire.

Les conseils élus sont respectivement dirigées par deux (2) organes principaux : un organe délibérant (conseil départemental ou municipal) et un organe exécutif (président du conseil départemental ou maire). Ils se font assister par des commissions techniques pour la gestion des compétences qui leur sont transférées. Chacune d'elle dispose de la personnalité morale de droit public et de l'autonomie financière et ne sont tenues par aucun lien hiérarchique.

Cependant, ces cinq (5) collectivités locales font face à des dynamiques complexes, alors qu'elles ne disposent que de faibles capacités institutionnelles : faible budgets, personnel technique quasi

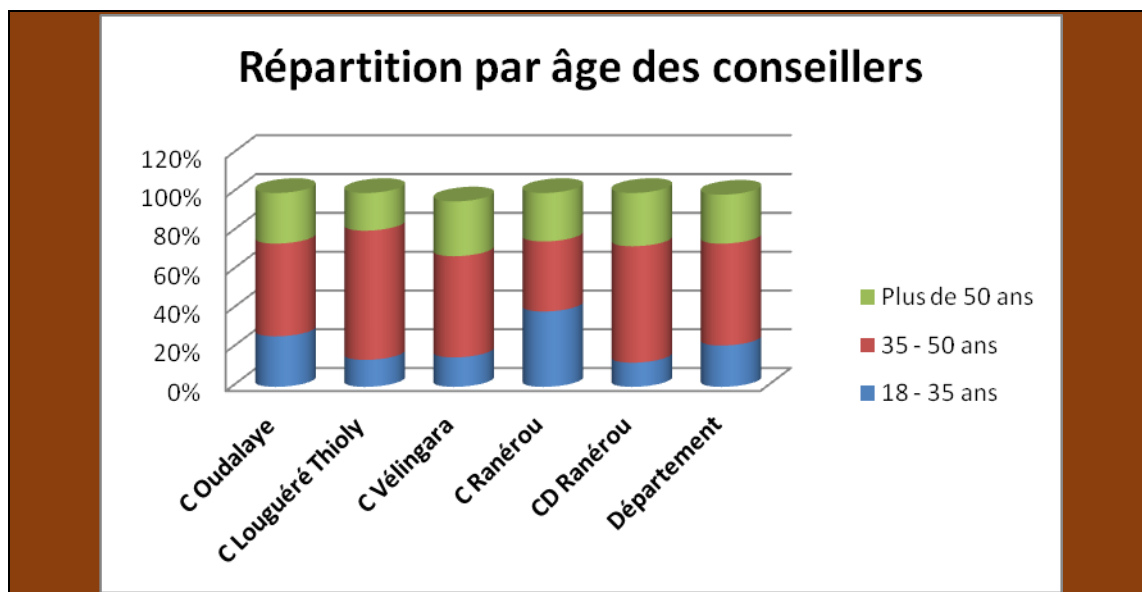
inexistant, élus majoritairement analphabètes ayant peu ou pas d'expérience en gestion des collectivités locales et ne disposant pas d'outils de pilotage pour gérer un développement territorial.

En effet, le diagnostic a révélé qu'à l'échelle du département, plus de 80 % des élus sont à leur premier mandat et que seuls 6 % des conseillers ont fait plus de deux mandats. En ce qui concerne le niveau d'instruction, 70 % des conseillers n'ont reçu aucune instruction et le cas de la commune de Lougré Thioly est le plus illustrateur avec 92 % d'élus qui n'ont reçu aucune instruction. En outre, les cadres supérieurs et moyens sont faiblement représentés dans les conseils élus. Ci-après la répartition des élus suivant le nombre de mandat et le niveau d'instruction :



Source : Etude ADOS/ARD – 2015

Toutefois, la percée des jeunes qui représentent plus de 20 % au sein des instances élus (avec 39 % de jeunes à Ranérou) et la majorité des adultes (35 – 50 ans) qui représentent 53 % peuvent constituer des atouts pour insuffler un dynamisme, une certaine maturité et une ouverture dans le fonctionnement des organes. Ci-après la répartition des élus en fonction de leur âge :



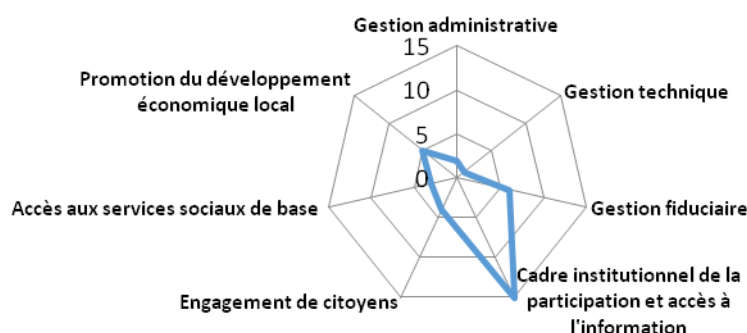
Source : Etude ADOS/ARD - 2015

Aussi, cette situation de faiblesse généralisée doit – elle être transformée en opportunité pour amener les collectivités locales qui sont d'égale dignité, à travailler en parfaite intelligence dans un cadre intercommunal ou territorial afin de mutualiser leurs moyens et efforts pour le développement socioéconomique de leur département dans la limite de leurs compétences respectives. La volonté exprimée des exécutifs locaux de travailler ensemble, même si les cadres mis en place sont encore en léthargie ainsi que la nouvelle collectivité locale créée avec la réforme de 2013, notamment le département de Ranérou, constituent une occasion à saisir pour amorcer cette dynamique.

Le conseil départemental de Ranérou est composé de 40 élus départementaux et de huit 8 commissions techniques cadrant avec les domaines des compétences transférés au département. Le bureau exécutif est composé d'une femme. Parmi les présidents de commissions techniques deux (2) sont également des femmes. Le niveau d'instruction des élus est assez satisfaisant avec 32,5 % de niveaux d'études moyen, secondaire, universitaire, 67 % de conseillers analphabètes.

Des avancées notoires sont effectives dans la représentativité au conseil avec 45,7 % de femmes et 52,5 % d'hommes. Les catégories socioprofessionnelles représentées au conseil départemental (éleveurs, paysans, comptable, vétérinaire, ménagère, pharmacien) sont assez représentatives des différents secteurs d'activités professionnelles en présence dans le département. Ci-après, les résultats de la mesure de performance du département dans le cadre de l'autoévaluation des collectivités locales :

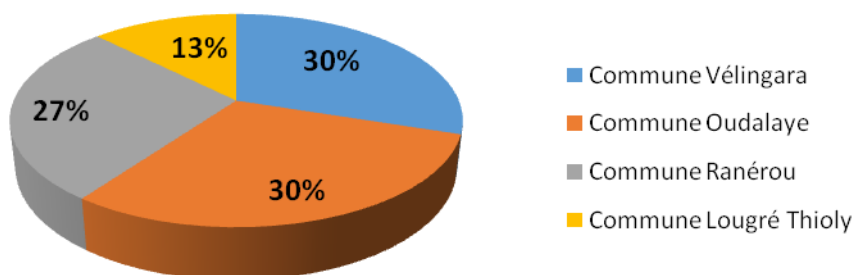
Synthèse : Profil de développement du conseil départemental de Ranérou-Ferlo



Source : Etude diagnostic d'autoévaluation des collectivités locales, 2016

En outre, la représentation presque équilibrée des communes en question au sein du conseil départemental est très favorable pour la mise en place de ce cadre. Ci –après la répartition des membres du conseil départemental de Ranérou en fonction de leur commune d'origine :

Répartition des élus du conseil départemental selon la commune d'origine



Source : Elaboration PDD Ranérou, 2016-2017

Dans l'exercice des compétences transférées, les collectivités locales éprouvent d'énormes difficultés du fait entre autres de l'insuffisance de la compensation financière de l'Etat par rapport aux charges occasionnées par le transfert de compétences et de la faiblesse de leurs ressources humaines pour l'essentiel constituées de personnel d'appoint.

Dans le cadre de la coopération décentralisée, le département de Ranérou vient de nouer un premier partenariat avec les Départements de l'Ardèche et de la Drôme pour mettre en un projet d'animation territoriale et d'appui au développement local qui vise le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales du département. Dans la mise en œuvre de ce projet, une cellule d'appui conseil de proximité des collectivités locales de Ranérou, avec un rôle de préfiguration d'une ARD départementale, a été mise en place par le binôme ADOS/ARD. Le renforcement et la

pérennisation d'une telle initiative peut permettre de pallier la contrainte de ressources humaines du conseil départemental et des communes du département.

En outre, les collectivités locales de Ranérou ont la possibilité de recourir aux services extérieurs de l'Etat à chaque fois que de besoin avec au préalable, la signature d'une convention type d'utilisation des services extérieurs de l'Etat avec le gouverneur, avant le 31 mars de chaque année.

Par ailleurs, le Comité Départemental de Développement et la commission des affaires municipales, convoqués régulièrement par le préfet du département, constituent des cadres importants pour mobiliser et échanger avec les services techniques déconcentrés régionaux et départementaux sur les questions de développement du département afin de mieux orienter élus locaux et harmoniser les interventions des différents partenaires qui y interviennent. Toutefois, il convient de remarquer que le conseil départemental tout comme les autres collectivités locales du département, ne sollicitent que faiblement l'expertise des services techniques déconcentrés. Ce qui pose le problème d'opérationnalisation des conventions types signées avec le gouverneur de région.

Sur le plan financier, la situation des recettes de fonctionnement et d'investissement du conseil départemental de 2014 à 2016 se présente comme suit :

<i>Rubriques / Années</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>
<i>Evolution des recettes de fonctionnement et d'investissement</i>			
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>120 135 675</i>	<i>137 378 515</i>	<i>126 200 000</i>
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>73569413</i>	<i>78 569 413</i>	<i>78 569 413</i>
<i>Total Recettes</i>	<i>193 705 088</i>	<i>215 947 928</i>	<i>204 769 413</i>
<i>Evolution des recettes de fonctionnement et d'investissement en %</i>			
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>62 %</i>	<i>64 %</i>	<i>62 %</i>
<i>Recettes d'investissement</i>	<i>38 %</i>	<i>36 %</i>	<i>38 %</i>

De 2014 à 2016, les recettes de fonctionnement qui proviennent exclusivement du Fonds de dotation de la décentralisation, s'élèvent en moyenne à 127,9 millions de F CFA et représentent 62,66 % des recettes totales. Elles ont enregistrées une hausse sensible de 2 % en 2015 avant de retrouver leur niveau initial en 2016. Pour la même période considérée, les recettes d'investissement se chiffrent en moyenne à 76,9 millions de F CFA et représentent 37,33 % des recettes totales. Elles sont issues exclusivement du Fonds d'équipement des collectivités locales.

Le conseil départemental, au même titre que les communes du département, souffrent de la faiblesse de ses ressources financières et de la forte dépendance aux ressources de transfert de l'Etat central du fait de l'absence d'une assiette fiscale pouvant lui permettre de dégager des ressources propres. Cette faiblesse de ressources financières impacte son autonomie financière et sa capacité d'investissement.

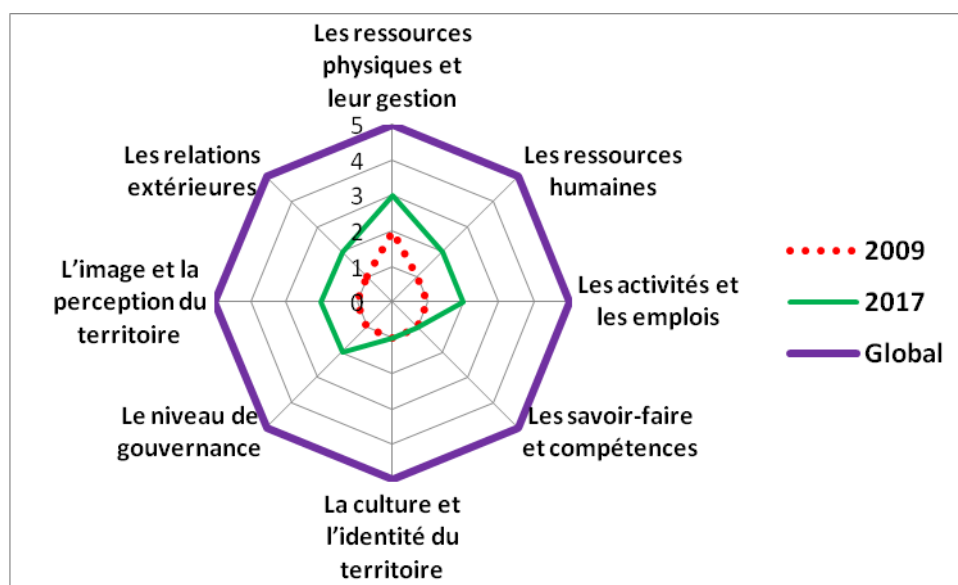
La faiblesse des capacités d'investissement du conseil départemental se répercute dans la livraison de services publics locaux adéquats et donc le cadre de vie des populations de son territoire. Les ressources allouées par l'Etat au conseil départemental, à travers le Fonds de dotation de la décentralisation (FDD) et le Fonds d'équipement des collectivités locales (FECL), ne lui permettent pas encore d'assurer convenablement sa mission véritable de promotion du développement territorial.

Aujourd'hui, ni le conseil départemental, ni les collectivités locales de son ressort territorial, ne sont en mesure de porter seul la réalisation d'infrastructures structurantes. Aussi, l'esprit de complémentarité et de subsidiarité, doit – elle prévaloir entre les différentes collectivités locales pour

un meilleur portage du développement local. A ce titre, il convient de remarquer que le leadership du département dans son espace territorial, n'est pas encore affirmé et mérite d'être renforcé.

PROFIL DE DEVELOPPEMENT DU DEPARTEMENT

Le profil de développement du territoire vise à mettre en exergue les efforts de la collectivité afin d'obtenir le niveau optimal d'un développement harmonieux à travers les différents paramètres de mesure des performances en matière de développement territorial notamment : les ressources physiques et leur gestion, les ressources humaines, les activités et les emplois, les savoir – faire et compétences locales, la culture et l'identité du territoire, le niveau de gouvernance, l'image et la perception du territoire et les relations extérieures.



Le bilan diagnostic global de la performance territoriale dégagé par les huit (8) indicateurs ci-dessus et qui dressent en filigrane le profil de développement du département de Ranérou – Ferlo se caractérise par : une très faible performance au niveau des savoir – faire et des compétences, une faible performance en matière de culture et de reconnaissance à l'identité du territoire, une faible performance des ressources humaines, un faible dynamisme des activités et de l'insertion à l'emploi qu'on peut lier à un faible niveau en matière de gouvernance et une performance peu appréciable de l'image et de la perception du territoire par les acteurs locaux qui entraîne des relations extérieures peu développées, une performance plus ou moins appréciable des ressources physiques et de leur gestion.

L'analyse des résultats montrent que pour trouver un bon niveau d'équilibre entre les principaux indicateurs de développement du territoire afin de s'engager résolument dans la voie d'un développement durable, le conseil départemental de Ranérou – Ferlo a beaucoup d'efforts à faire pour relever les principaux défis qui font obstacle à son émergence. A ce titre, il devra résoudre principalement cinq (5) contraintes majeures qui s'articulent autour d'abord de l'amélioration des savoir – faire et compétences locales, la meilleure valorisation de la culture et de l'identité du territoire pour améliorer son image et sa perception, la définition des stratégies endogènes de valorisation des potentialités locales pour susciter un meilleur dynamisme des acteurs économiques locaux afin de favoriser une meilleure insertion à l'emploi des jeunes et surtout des femmes.

Toutefois, on note une évolution positive de tous les indicateurs à l'exception des aspects liés à la culture et à l'identité du territoire ainsi que des savoir – faire et compétences locales. En effet, entre

2002, date de création du département et aujourd'hui, en considérant 2009 comme année intermédiaire, des avancées significatives ont été enregistrées. Ces progrès ont été accélérés par la réalisation de la route Linguère Matam.

SYNTHESE DIAGNOSTIC, DEFIS ET ENJEUX TERRITORIAUX

L'analyse diagnostique des divers secteurs d'activités de la vie socioéconomique du département de Ranérou révèle l'existence de nombreuses potentialités naturelles et opportunités d'affaires. Toutefois, cet important potentiel est faiblement valorisé par les populations locales qui restent confrontées à plusieurs contraintes socio-économiques.

L'accès aux services sociaux de base constitue une très grande préoccupation pour les pouvoirs publics locaux. Dans le département, l'insuffisance de la satisfaction des besoins en eau des population et du cheptel, l'insuffisance de la couverture scolaire et sanitaire du fait de la faiblesse et de la dispersion des établissements humains dans la vaste étendue du territoire, le déficit d'infrastructures d'assainissement constituent un frein au développement socio – économique du territoire.

Sur le plan économique, l'enclavement du territoire, la faiblesse du tissu économique avec l'inexistence d'unité de transformation des produits locaux, le sous équipement des équipements marchands, la mauvaise organisation et le manque de dynamisme des acteurs dans les différentes filières constituent des contraintes majeures à la valorisation du potentiel pour un développement économique conséquent.

A ces contraintes s'ajoutent la faiblesse des moyens humains et financiers des collectivités locales encore très dépendantes des transferts financiers de l'Etat central et de l'appui des partenaires au développement pour promouvoir le développement socioéconomique du territoire. A ce propos, le leadership du conseil départemental dans la promotion de ce développement territorial n'est pas encore effectif.

Par ailleurs, il convient de noter la présence de plusieurs partenaires qui certes a permis d'améliorer les conditions d'existence des populations mais dont les interventions non coordonnées inhibent la visibilité et les effets exercés sur le développement territorial.

Les perspectives de développement socio-économique, la sécurité alimentaire, la satisfaction des besoins prioritaires des populations du département de Ranérou – Ferlo sont fortement tributaires des ressources naturelles (hydrauliques, forestières, pastorales, etc.) et de leur mode de gouvernance ou de gestion. Aussi, les défis majeurs peuvent se résumer comme suit :

- **Meilleure valorisation des ressources agro – sylvo – pastorales par les acteurs locaux pour le développement économique du territoire**

Les secteurs de l'élevage et de l'agriculture qui constituent les deux principales activités économiques du département, sont encore confrontés à plusieurs contraintes.

Pour le secteur de l'élevage, la faible productivité en produits laitiers et dérivés des races locales et la gestion inappropriée des zones agropastorales liées au caractère extensif de l'activité ainsi que la faiblesse de la couverture sanitaire et vaccinale gangrènent son développement. Ceci se répercute sur la situation prophylactique du cheptel avec la persistance des maladies et l'absence de circuit modernes de transformation et de commercialisation des produits de l'élevage.

En effet, le département de Ranérou – Ferlo est marqué globalement par l'absence d'unité de transformation et de conservation de produits animaliers (unité laitière, abattoir moderne, tannerie, etc.). L'insuffisance du réseau électrique ne favorise pas la mise en place de tels investissements. Et les marchés locaux ne jouent qu'un rôle secondaire dans le circuit de commercialisation du bétail dans la zone sylvopastorale au profit des marchés principaux de Dahra Djolof et des grands centres comme Touba, Thiès, Dakar, Louga, Saint-Louis. En outre, dans le domaine de l'artisanat, la corrélation n'est pas très nette entre les métiers de la zone et les potentialités en matière d'élevage.

Par conséquent, les produits animaliers ne profitent que faiblement aux acteurs économiques locaux et à l'économie du département de Ranérou – Ferlo de par la faible productivité du cheptel, le manque à gagner au niveau de la valeur ajoutée créée et les faibles retombées sur la fiscalité des collectivités locales du département. Or, l'élevage constitue, selon l'ensemble des acteurs rencontrés, la principale activité des populations du département susceptible de constituer un levier intéressant pour le développement du territoire, si les potentialités locales sont bien valorisées.

Au moment où, le Sénégal veut d'une part accroître ses productions de lait et viande en les portant respectivement à 525 millions de litres et 333 mille tonnes par an contre 260 millions de litres et 223 mille tonnes en 2013 et d'autre part créer 120 à 150 microprojets pour le soutien de l'agriculture familiale ainsi que 100 à 150 projets d'agrégation ciblés sur les filières à haute valeur ajoutée en élevage, le département, compte tenu des différentes mutations en cours et à venir, gagnerait à :

- a) revoir son système d'élevage par une orientation vers la semi-intensification et la promotion de l'intensification des productions animales surtout dans la zone du bassin arachidier ;
- b) procéder à la professionnalisation des acteurs du secteur à travers les différentes filières ainsi que l'amélioration des conditions de stockage, de transformation et de commercialisation pour améliorer les impacts de celui-ci dans son économie locale et en faire un véritable levier de développement de son territoire.

Toutefois, s'il faut procéder à la semi-intensification, il conviendra de sensibiliser les populations avec des exemples concrets car la vocation du département réside encore dans l'élevage pastoral.

Dans le domaine agricole, les difficultés d'accès aux facteurs de production notamment intrants de qualité et à temps, la forte dépendance aux aléas climatiques, la sous-exploitation des potentialités horticoles et des autres cultures à haute valeur ajoutée, l'absence de plus fortes synergies entre agriculture familiale et agro-business, constituent les contraintes majeures au développement de celui-ci.

Par ailleurs, la foresterie peut occuper une place prépondérante dans l'économie du département de Ranérou mais le potentiel forestier n'est que faiblement valorisé avec les possibilités de promotion de certaines filières telles que la gomme arabique, le pain de singe, le jujube, les fruits de la balanite *aegyptiaca* « soump ». Plusieurs produits peuvent être issus de la balanite *aegyptiaca*, sirop, jus, savon, huile, etc. De même, plusieurs transformations peuvent être faites pour la gomme arabique (produits alimentaires, verre, etc.).

L'exploitation optimale des ressources forestières est confrontée à la récurrence des feux de brousse et à une mauvaise organisation des filières des fruits forestiers non ligneux. Par conséquent, le département gagnerait dans la mise en place de bonnes stratégies de lutte contre les feux de brousse, de mises en défends et d'organisation des chaînes de valeurs pour les produits forestiers. Le démarrage des activités de la grande muraille verte dans le département prévu cette année (2017) va certes contribuer à la prise en charge de ces préoccupations.

Par ailleurs, le département possède également des possibilités de promotion de l'écotourisme avec la présence d'une faune variée d'importance mondiale et un potentiel pour le développement de la recherche au sein de sa Réserve de Biosphère.

Dans le domaine de la transformation des produits locaux plusieurs acteurs, surtout les femmes, reconnaissent avoir reçu un renforcement de capacités avec l'appui d'institutions de recherche ou de formation notamment l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) et de l'Office Nationale pour la Formation Professionnelle (ONFP). Mais les acquis de ces formations restent à valoriser.

- **Amélio
ration de l'accès aux services sociaux de base pour une amélioration des
conditions de vie des populations et du cheptel**

La problématique de l'eau est une question centrale dans le département de Ranérou – Ferlo. D'un parc d'une vingtaine de forages, on est passé à quarante (40). Malgré tout, les besoins en eau des populations et du cheptel restent insatisfaits.

En effet, le maillage souffre entre autres, d'une mauvaise répartition géographique des infrastructures hydrauliques, de problèmes d'entretien et de maintenance des ouvrages d'exhaure et de distribution qui occasionne des pannes récurrentes surtout en saison sèche avec la surexploitation des ouvrages qui fonctionnent en moyenne pendant plus de 20 heures, de l'insuffisance des réseaux d'adduction d'eau surtout dans la zone de Lougré Thioly, de la faiblesse de capacités de gestion des bureaux exécutifs des ASUFOR. Il s'y ajoute la faible valorisation du potentiel hydrologique et hydraulique pour le développement de la pisciculture et du maraichage.

L'insuffisance d'une offre pour satisfaire les besoins en eau des populations et du cheptel impacte négativement son développement avec des répercussions avérées sur les secteurs de l'éducation, la santé, l'hygiène – assainissement, l'environnement et l'économie locale.

Il faut nécessairement un plan intégré, harmonisé et partagé entre les différents acteurs intervenant dans ce domaine pour préserver les importantes potentialités sylvopastorales de la zone garant de la durabilité du principal système de production notamment l'élevage d'une part et d'autre part promouvoir la valorisation du potentiel hydrologique et hydraulique pour le développement de la pisciculture et du maraichage qui peuvent permettre de lutter contre la malnutrition encore très présente dans le département.

Dans le domaine de l'éducation, au-delà d'un problème d'efficacité interne, le département est confronté entre autres, à un taux de scolarisation assez faible (42 % en 2015), un nombre important d'abri provisoires et d'écoles gelées faute de personnel enseignant, d'absence de points d'eau et de toilettes. En ce qui concerne la santé, la faiblesse du plateau technique et l'insuffisance du personnel spécialisé surtout, ne favorise pas une bonne prise en charge des soins de santé des populations du département. En outre, l'insuffisance du réseau interne de pistes, la dispersion et la faiblesse de la taille des établissements humains constituent encore des pesanteurs pour l'accès des populations aux services de santé et d'éducation.

- **Désenc
lavement du département et renforcement de la centralité économique de
Ranérou chef-lieu de département sur son hinterland rural**

Deuxième département le plus vaste du pays, le jeune département de Ranérou – Ferlo, représentant 30 fois la région de Dakar et plus vaste que les régions de Diourbel, Ziguinchor, Thiès entre autres, ne compte qu'une route bitumée en l'occurrence la Route Nationale 3 (RN3) qui permet d'accéder au chef – lieu de département et qui le relie à Matam capitale régionale située à 95 Km.

Cette insuffisance d'infrastructures routières adéquates qui rend difficile l'accès aux chefs – lieux de commune et aux différentes zones de production surtout en hivernage, ajoutée à l'absence de structure d'enseignement supérieur académique ou professionnelle ainsi que l'évacuation des malades vers les hôpitaux des départements limitrophes du fait de l'insuffisance du plateau technique, sont autant de facteurs qui accentuent la faiblesse de la centralité de Ranérou Chef –lieu de département sur son hinterland rural.

Cependant, le département est en forte mutation depuis sa création en 2002 et cette évolution se voit accélérée depuis la réalisation de la route Linguère – Ranérou – Matam qui a permis d'ouvrir le département autrefois très enclavé et facilité une meilleure valorisation des potentialités locales, sans compter les prévisions de réalisation d'infrastructures de l'Etat telles que la construction d'un centre d'incendie et de secours, d'un camp militaire, d'une gendarmerie, d'un aérodrome et d'un centre « Agro-business » à Thionokh.

Ces projets constituent certes de véritables opportunités pour le désenclavement du département de Ranérou mais également un risque dans la protection de l'écosystème de cette réserve de biosphère, avec les éventuelles répercussions sur la démographie, les ressources naturelles et l'espace, donc des importantes potentialités sylvopastorales de la zone garant de la durabilité du principal système de production, notamment l'élevage pastoral.

Par conséquent, il convient que le département s'adapte à ces différentes mutations et prenne en compte cette dimension dans toutes ses stratégies de développement pour préserver cet élevage pastoral substrat de son développement socioéconomique.

- **Prise en compte des mutations en cours et à venir ainsi que les risques sur la préservation de l'environnement et la gestion des ressources naturelles**

L'existence de la réserve de Biosphère, constitue un atout important pour l'organisation du territoire et de ses activités socioéconomiques. La réserve de biosphère de par la sécurisation de ces espaces, offre au département Ranérou – Ferlo de réelles potentialités en matière de production de matière de base avec une prédominance des activités pastorales qui semblent décliner son profil de développement. Elle peut être un levier important pour le développement économique de l'élevage en termes de ressources animales mais aussi à travers l'exploitation des produits forestiers.

Il est donc impératif de veiller à la sécurisation de cet espace qui est en proie à beaucoup de contraintes : pillage des ressources, feux de brousse, braconnages, implantation et la gestion des points d'eau (forages, puits), délimitation des zones de pâturages et couloirs pour la transhumance, création anarchique de village, qui sont autant de problèmes auxquels des solutions devront être trouvées en perspective d'une meilleure conservation et protection de l'environnement et des ressources naturelles du territoire.

La protection de l'environnement est un gage pour espérer un développement durable des nations vu les conséquences néfastes de la dégradation de l'écosystème mondial. Il conviendra de trouver des stratégies et des plans d'actions pour la préservation de ce potentiel départemental en lien toujours avec le PSE.

- **Renforcement des capacités financières et humaines des collectivités locales pour prendre en charge correctement les compétences transférées**

Le département de Ranérou – Ferlo compte cinq (5) collectivités locales. La gestion de ces dernières souffre de plusieurs manquements liés à plusieurs facteurs notamment le déficit de communication,

l'absence de dialogue entre élus et citoyens qui participent faiblement à la vie de la collectivité, la mauvaise gestion des compétences transférées, la faiblesse de leurs ressources propres associée à l'insuffisance de ressources de transfert pour résorber le gap, le fort taux d'analphabétisme des élus locaux, la faiblesse des ressources humaines et techniques, la faible collaboration avec les services techniques de l'Etat. Autant de manquements qui ne favorisent pas une réponse correcte à la demande de service public local.

VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU DEPARTEMENT

Il ressort du bilan diagnostic que, malgré les efforts importants réalisés au niveau du département depuis sa création en 2002 en matière de développement, les défis à relever sont nombreux au vu de la situation actuelle. Cependant, Le département de Ranérou – Ferlo dispose de réelles potentialités agro – sylvo – pastorales avec un avantage comparatif à travers sa réserve de Biosphère pour relever ces défis.

La stratégie quinquennale (2017 – 2021) devra permettre de créer la rupture avec les scénarii tendanciels pour contribuer à la réalisation de la vision du département de Ranérou à l'horizon 2021 qui est déclinée en plusieurs axes et programmes d'actions comme suit :

Vision : « Ranérou - Ferlo, un territoire enclin au pastoralisme en mutation, avec un avantage comparatif à travers les potentialités agro – sylvo – pastorales de sa réserve de biosphère pour une contribution à l'émergence économique et sociale du Sénégal à l'horizon 2021 ».

Cette vision est fondée sur la cohérence avec l'étude prospective du Sénégal à l'horizon 2035 qui décline une évolution future qui transforme le Sénégal en pays émergent et la vision du président de la république dans l'acte III de la décentralisation qui promeut la création de territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable à travers une valorisation des potentialités locales.

Ainsi, le résumé des axes et programmes mis en articulation avec les axes stratégiques du Plan Sénégal Emergent se présente comme ci-après :

Programmes		
Axe 1 : Promouvoir le développement économique du département	Axe 2 : Promouvoir un cadre de vie propice à un développement social durable	Axe 3 : Renforcer la gouvernance locale
1. Programme d'appui à la production à travers la professionnalisation des acteurs et l'accroissement de la productivité	1. Programme de renforcement de l'accès aux services sociaux de base de qualité	1. Programme de renforcement de la gouvernance et des capacités des acteurs locaux
2. Programme de renforcement de la Gestion des ressources naturelles (écosystème)	2. Programme de renforcement de la nutrition	2. Programme d'amélioration de la mobilisation des ressources financières des collectivités locales
3. Programme de désenclavement des localités du département de Ranérou-Ferlo	3. Programme de restructuration de l'habitat communal	3. Programme de marketing territorial

Programme par Axe :

Axe I : Promouvoir le développement économique du département

1. Programme d'appui à la production à travers la professionnalisation des acteurs et l'accroissement de la productivité

L'enjeu de ce programme consiste en la valorisation des ressources et potentialités naturelles offertes au département de Ranérou-Ferlo tout en intégrant des principes du développement durable et des stratégies d'adaptation aux changements climatiques compte tenu de son statut spécial de Réserve de Biosphère afin de favoriser son développement économique. Les interventions seront axées sur le développement économique et l'accroissement de la productivité à travers la professionnalisation des acteurs économiques et la promotion des filières porteuses susceptibles de constituer des leviers d'actions porteurs de croissance pour les populations dudit département.

2. Programme de renforcement de la gestion des ressources naturelles (écosystème)

L'enjeu véritable de ce programme vise avec l'enjeu de valorisation des ressources et potentialités naturelles, à garantir la durabilité du principal système de production locale notamment l'élevage à travers une conservation des énormes potentialités agrosylvopastorales en consolidant les acquis des dynamiques en matière de gestion et de conservation des ressources naturelles dans le département de Ranérou Ferlo. A ce titre les différentes dynamiques en cours dans le département de Ranérou Ferlo en matière de gestion des ressources naturelles (mise en défends, grande muraille verte) etc. seront consolidées et accompagnées. Par ailleurs, des actions de promotion de l'écotourisme seront initiées et développées.

3. Programme de désenclavement des localités du département de Ranérou-Ferlo

L'enjeu est de procéder à l'amélioration de la circulation des biens et des personnes par l'apport de solutions aux différents problèmes d'enclavement et de mobilité qui se posent dans le département et qui entravent le développement des activités économiques mais également réduisent la centralité de Ranérou, Chef-lieu de département, par rapport à son hinterland. Les interventions visent à améliorer l'accès à l'énergie, aux Tics ainsi que l'amélioration du réseau routier à travers la réalisation et la réhabilitation de pistes de production. Elles intègrent également des actions d'aménagement du territoire et d'amélioration de la sécurité des biens et des personnes.

Axe 2 : Promouvoir un cadre de vie propice à un développement social durable

1. Programme de renforcement de l'accès aux services sociaux de base de qualité

L'enjeu consiste en l'amélioration de l'accès et de la qualité des services sociaux de base par un renforcement des infrastructures et équipements d'une part et d'autre part un renforcement des effectifs et des capacités du personnel dans les domaines de l'hydraulique - assainissement, de la santé et de l'éducation. En ce qui concerne la santé, les interventions seront axées dans l'amélioration du plateau technique et le renforcement du personnel ainsi qu'une étude sur la faisabilité d'élever le rang du centre de santé de la commune de Ranérou en hôpital de niveau I dans l'organisation de la carte sanitaire.

2. Programme de renforcement de la nutrition

L'enjeu est de réduire le taux de malnutrition aiguë à travers une intervention combinée et de manière transversale sur les déterminants et les autres facteurs directs (accès à l'eau et agriculture de proximité) qui sont à la base de cette maladie. Aussi, est-il prévu d'accompagner la Cellule de Lutte contre la Malnutrition dans la mise en œuvre de son programme d'amélioration de la sécurité

alimentaire suivant une approche décloisonnée pour impliquer tous les secteurs dans la prise en charge de cette maladie afin d'améliorer les conditions de vie des populations.

3. Programme de restructuration de l'habitat au niveau de chaque commune

La finalité d'un tel programme consiste en l'amélioration des conditions d'existence pour favoriser un meilleur cadre de vie pour l'implantation des établissements humains à travers un accompagnement des collectivités locales dans la mise en œuvre de leur plan directeur d'urbanisme. Ainsi, des actions d'amélioration du type d'habitat, de mise en place de systèmes de gestion des ordures ménagères, de consolidation des initiatives en matière d'assainissement des ménages seront testées dans certaines communes. La relance du programme Ranérou Ville Verte sera également prise en compte.

Axe 3 : Renforcer la gouvernance locale

1. Programme de renforcement de la gouvernance et des capacités des acteurs locaux

L'enjeu de ce programme vise le renforcement des capacités institutionnelles, l'établissement d'une bonne communication entre élus et citoyens ainsi que la meilleure implication de ces derniers à la gestion des affaires locales afin de favoriser une réponse correcte à la demande de service public local. Les interventions seront axées dans la formation des élus et acteurs locaux dans l'esprit et les enjeux de l'acte III de la décentralisation, les compétences transférées et autres thématiques plus spécifiques ainsi que la mise en place d'un cadre de concertation départemental, la promotion de l'intercommunalité et étudier les perspectives d'évolution de la cellule d'appui conseil des collectivités locales.

2. Programme d'amélioration de la mobilisation des ressources financières des collectivités locales

L'enjeu constitue en l'amélioration de la capacité de mobilisation financière des collectivités locales pour le financement de leur développement qui jusqu'à présent est tributaire des ressources de transfert de l'Etat et des partenaires au développement. Ainsi, pour jouer pleinement leur rôle dans la livraison de services publics considérée comme le pilier de leur mission et leur raison d'être, les collectivités doivent essentiellement mobiliser des ressources financières locales pour réaliser et mettre en œuvre les ambitions de leur territoire.

3. Programme de marketing territorial

L'enjeu consiste en la mise en exergue des potentialités agrosylvopastorales de la réserve de biosphère afin d'attirer de potentiels investisseurs dans le territoire départemental. Aussi, est-il prévu la conception d'outils de marketing territorial ainsi que le développement des échanges avec d'autres territoires intéressés par les dynamiques en cours dans le département.

PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES

Axe I : Promouvoir le développement économique du département

ACTIONS PRIORITAIRES	LOCALISATION	ECHEANCIER					RESPONSABLE / PARTENAIRES	BUDGET ESTIMATIF (Fcfa)
		2017	2018	2019	2020	2021		
Accroissement de la productivité à travers la promotion des secteurs porteurs								
Ligne d'actions : Professionnaliser et accompagner des acteurs économiques des filières porteuses								
Organiser une (1) foire départementale tous les deux (2) ans en partenariat avec les chambres consulaires et les collectivités locales	Ranérou		I		I		Conseil Départ., Chambres consulaires	PM
Faciliter à temps l'accès aux semences de céréales et de produits horticoles à cycle court	Département						Conseil Départ PADAER	PM
Mener trois (3) études de filières dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie (recrutement de consultants)	Département						Conseil Départ.	10 000 000
Mener quatre (4) études de faisabilité de projets d'installation d'unités de production, de transformation et de commercialisation (recrutement de consultants)	Département						Conseil Départ.	20 000 000
Promouvoir un (1) parcours de l'entrepreneur local pour accompagner le secteur privé dans la formalisation, la structuration, formation et le financement de micro – projets (recrutement d'un animateur)	Département						Conseil Départ., ARD	PM
Etudier la faisabilité d'ouvrir d'autres filières au CFP de Ranérou (Métiers de l'eau, Bâtiments et annexes, etc.)	Ranérou						Etat, Conseil Départ. et Partenaires	PM
Ligne d'actions : Promouvoir l'amélioration génétique des races locales pour augmenter la productivité des exploitations familiales								
Introduire des coqs Raceurs pour améliorer la race locale	Département						Etat, Conseil Départ. ANCAR	25 000 000
Introduire des bovins « Gouzera » pour améliorer les capacités de production en lait et viande des races locales	Département						Etat, Conseil Départ., PASA, PADAER	100 000 000

ACTIONS PRIORITAIRES	LOCALISATION	ECHEANCIER					RESPONSABLE / PARTENAIRES	BUDGET ESTIMATIF (Fcfa)
		2017	2018	2019	2020	2021		
Ligne d'actions : Mettre en place des infrastructures de production, de transformation, et de commercialisation								
Installation de deux (2) fermes laitières pilotes	Younouféré et Vélingara		1	1			PRODAC	120 000 000
Installer deux (2) unités laitières modernes pour un bon maillage du système de collecte à raison d'une unité par commune	Vélingara Younouféré		2	2			Conseil Départ et Partenaires	50 000 000
Installer un (1) système photovoltaïque pour mettre en service une unité laitière	LougréThioly						Commune de Lougré Thioly et partenaires	2 500 000
Construire un (1) abattoir moderne	Ranérou			1			Conseil départ.	500 000 000
Construire une (1) aire d'abattage	Vélingara		1					50 000 000
Installer quatre (4) unités de transformation des produits forestiers non ligneux (Pain de singe, gomme arabique, jujube, dattier du désert)	Oudalaye-Vélingara Ferlo-Louguéré Thiolly- Ranérou						PROGEDE	25 000 000
Installer une (1) unité de transformation d'arachide	Thionokh			1			Conseil Départ., Commune Vélingara	60 000 000
Mettre en place une (1) tannerie professionnalisée	Ranérou							
Mettre en place un (1) centre Agro – business	Thionokh					1	Etat	PM
Aménager quatre (4) marchés locaux (cantines, hangars modernes, eau, toilettes et électricité)	Vélingara – Ranérou – Younouféré – Thionokh		2	2			Communes Conseil Départ.,	
Aménager deux (2) foirails modernes	Ranérou - Vélingara		1	1			Communes Conseil Départ.,	120 000 000
Aménager cinq (5) périmètres maraichers	Département	1	2	1	1		Conseil Départ., Communes et CLM	100 000 000
Aménager quatre (4) bassins piscicoles	Département		1	2	1		Conseil Départ., PAPEJ, ANA	50 000 000
Construire des poulaillers modernes	Département		5	5	5		Conseil Départ., PASA, AVSF, Heifer International	22 500 000

ACTIONS PRIORITAIRES	LOCALISATION	ECHEANCIER					RESPONSABLE / PARTENAIRES	BUDGET ESTIMATIF (Fcfa)
		2017	2018	2019	2020	2021		
Mettre en place des bergeries modernes	Département		5	5	5		Conseil Départ., PASA, AVSF, Heifer International	15 000 000
Programme de renforcement de la gestion des ressources naturelles (écosystème)								
Ligne d'actions : Renforcer les équipements en unités de lutte contre les feux de brousse								
Mettre en place un (1) système d'information géographique (SIG) et d'alerte précoce	Département	1					Conseil Départ.	7 000 000
Accompagner les eaux et forêts dans l'acquisition de deux (2) graders et d'un (1) bull pour l'ouverture et l'entretien des pare – feux	Département		1	2			Conseil Départ.	PM
Equiper et redynamiser les comités de lutte contre les feux de brousse	Département						Conseil Départ.	15 000 000
Ligne d'actions : Mettre en œuvre le plan de gestion de la Réserve de biosphère								
Appuyer la mise en place des organes de gestion (conseil de gestion et le conseil scientifique)	Département						Conseil Départ. et partenaires	2 000 000
Informier et sensibiliser les acteurs locaux sur les enjeux de la réserve de biosphère	Département						Conseil Départ. et partenaires	3 000 000
Aménager des parcelles d'Acacia Sénégal pour renforcer la production de gomme arabique	Oudalaye-Vélingara Ferlo						Conseil Départ. et partenaires	PM
Renforcer les capacités des organes de gestion des Unités Pastorales (CA, CD, bureau UP,...)	Département						Conseil Départ. et partenaires	10 000 000
Appuyer annuellement l'organisation de la caravane des Ambassadeurs de la réserve de biosphère du Ferlo	Département						Conseil Départ. et partenaires	5 000 000
Appuyer la participation de la RB du Ferlo aux réunions du réseau Man and Biospher (MAB) : Congrès MAB, AfriMAB, rencontres annuelles des RB Françaises, ...)	Département						Conseil Départ. et partenaires	10 000 000
Ligne d'actions : Promouvoir des modes de gestion durable des ressources naturelles								
Appuyer la mise en place d'éco-villages							ANEV	PM
Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés dans le cadre de l'économie d'énergie							PGIES	PM
Construire un deuxième enclos animalier pour le	Salalatou							

ACTIONS PRIORITAIRES	LOCALISATION	ECHEANCIER					RESPONSABLE / PARTENAIRES	BUDGET ESTIMATIF (Fcfa)
		2017	2018	2019	2020	2021		
développement de l'écotourisme								
Capitaliser et diffuser les expériences de la domestication de la pintade dans les villages riverains de la Réserve de biosphère							PGIES	PM
Désenclavement des localités du département de Ranérou – Ferlo								
Ligne d'actions : Réaliser des pistes de production								
Bitumer une (1) piste de production	Route Nationale N°3 – Vélingara (33 Km)		I				Etat	4 500 000 000
Réaliser trois (3) pistes de production	Vélingara-Thionokh (49 Km)			I			Etat	800 000 000
	Route Nationale N°3- Younouféré – LougréThioly (43 Km)	I					PUDC	900 000 000
	Ranérou – Oudalaye – Salalatou (100 Km)			I			Etat	1 500 000 000
Aménager une (1) piste pour faciliter l'accès au parc animalier de Katané pour la promotion de l'écotourisme	Ranérou – Katané (30 Km)							
Ligne d'actions : Développer la couverture téléphonique et l'accès aux Tics								
Augmenter le nombre d'antennes pour densifier le réseau de communication pour une meilleure couverture du département	Mbackédji – Romna – Dayane Kodiolé – Dayane Guélodé – Wabindou – Mbam, Lougré Thioly Vélingara - Thionokh		3	3	2	2	Conseil Départ., Communes et Opérateurs de téléphonie	PM
Ligne d'actions : Développer le réseau électrique moyenne tension et promouvoir les énergies renouvelables								
Etendre le réseau électrique	Vélingara, Loumbol Samba Abdoul						ASER, PUDC, ANER,	PM
Installer quatre (4) centrales solaires	Lougré Thioly, Oudalaye , Salalatou et Mbam						ANER, PUDC	PM
Promouvoir l'utilisation de bio digesteur au niveau des ménages	Département						PNB, AVSF, PASA, PADAER	PM

Axe 2 : Promouvoir un cadre de vie propice à un développement social durable

ACTIONS PRIORITAIRES	LOCALISATION	ECHEANCIER					RESPONSABLE	BUDGET
		2017	2018	2019	2020	2021		
Accès durable aux services sociaux de base et amélioration de la qualité du service								
Ligne d'actions : Combler le Gap en infrastructures et équipements sociaux de base								
Densifier le parc d'ambulances	Mbem – Mbem, Badagor, Lougré Thioly, Naouré, Younouféré, Ranéro, Loumbol S. Abdoul	2	3	2			Conseil Départ. et Partnaires	175 000 000
Développer l'accès à l'eau par la réalisation de systèmes d'AEMV (Forage, CE, réseaux)	Sab Sabré – Bagnalol – Adia–Réwane – Kahone – Diabi Cire - Mbam		3	2	2		PUDC, PADAER, PASA	PM
Procéder à des extensions de réseaux d'adduction d'eau	Lougré Thioly – Badagor – Kossas Namary – Thiaffaly – Thiafaly – Mody Kellol – Dayba – Fété Niarouwal Ouro Guéye – Ouro Mamoudou Malal – Ari Koda		3	2	2	2	Conseils Départ., PUDC, PNDL	500 000 000
Construire des châteaux d'eau à la place des réservoirs au sol	Boundou Mbaba, Katané, Fourdou, Boulone Séno, Patouky		1	1	1	1	PUDC, PADAER, PASA	400 000 000
Délocaliser des abreuvoirs	Ranéro – Vélingara – Loumbol – Younouféré – LougréThioly - Fourdou	1	2	2	1		Conseil Départ., PUDC, PADAER, PASA	180 000 000
	Wendou Makam –	1		1		1	ANPRH	PM

ACTIONS PRIORITAIRES	LOCALISATION	ECHEANCIER					RESPONSABLE	BUDGET
Aménager des bassins de rétention et mares temporaires	Ngohédji – Sodor							
Construire deux (2) lycées	Ranérou - Thionokh		I		I		Etat	800 000 000
Aménager et équiper quatre (4) salles informatiques dans les lycées et CEM	Ranérou - Vélingara – Thionokh – Lougré Thioly		I	I	I	I	Conseil Départ. et partenaires	25 000 000
Construire des salles de classe à la place des abris provisoires	Gourel Guédah – Gourel Ciranabé – Wouro Bodjel – Kahone – Ndianoye – Diame Thiollé – Bokki Ndar – Guirdé Lathié – Wendou Ndamdi – Bouli Diameyel – EFA Ranérou – Toubel – Bokki Léléki – Bokki Ngatam – Dendoudi Dow		5	5	5		Conseil Départ., Communes et partenaires	75 000 000
Mettre en place des Daaras modernes	Oudalaye – Ranérou, Lougré Thioly - Vélingara		I	I	I	I	Etat, PAMOD	PM
Réhabiliter un (I) stade municipal	Ranérou			I			Conseil Départ., Commune Ranérou	20 000 000
Construire un (I) espace - jeunes	Ranérou					I	Etat, Conseil Départ.	200 000 000
Créer un (I) centre de promotion et de réinsertion sociale	Vélingara				I		Etat	500 000 000
Ligne d'actions : Améliorer en qualité l'offre de services sociaux de base								
Etudier la faisabilité d'ériger le centre de santé de Ranérou en hôpital	Ranérou		I				Etat, Conseil Départ.	PM
Augmenter le nombre d'infirmiers et de sages-femmes	Postes de Santé et Centre de Santé						Etat, Conseil Départ.	PM
Généraliser la couverture maladie universelle (à	Département						Conseil Départ.	PM

ACTIONS PRIORITAIRES	LOCALISATION	ECHEANCIER					RESPONSABLE	BUDGET
décliner en action)								
Généraliser les avantages de la carte d'égalité de chance (à décliner en action)	Département						Conseil Départ.	PM
Mettre en place des cantines scolaires (à territorialiser)	Département CEM de Younouféré, CEM Ranérou						PAM	PM
Mettre en place un programme de sensibilisation pour l'inscription à l'état-civil, pour lutter contre les mariages précoces et le maintien des élèves à l'école	Département						Conseil Départ. et Partenaires	PM
Lutte contre la malnutrition et les carences								
Ligne d'actions : Accompagner la mise en œuvre des activités de la Cellule de lutte contre la malnutrition (CLM) dans le département								
Améliorer la croissance des enfants de 0 à 5 ans							Conseil Départ., Communes et CLM	PM
Restructuration de l'habitat communal								
Ligne d'actions : Améliorer le cadre de vie des populations du département								
Appuyer la mise en place de systèmes de gestion des ordures ménagères test dans deux (2) chefs-lieux de commune	Ranérou – Vélingara						Conseil Départ. et Communes	10 000 000
Accompagner la mise en place de programme Assainissement	Oudalaye – LougréThioly						Conseil Départ., Communes, ACCES, CASADES	30 000 000
Relancer le programme Ranérou Ville verte	Ranérou						Conseil Départ. et Commune Ranérou	PM
Appuyer la finalisation de l'urbanisation de Ranérou commune en adéquation au plan d'urbanisme	Ranérou						Conseil Départ. et Commune Ranérou	PM

Axe 3 : Renforcer la gouvernance locale

ACTIONS PRIORITAIRES	LOCALISATION	ECHEANCIER					RESPONSABLE	BUDGET
		2017	2018	2019	2020	2021		
Renforcement de la gouvernance et des capacités des acteurs locaux								
Ligne d'actions : Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des CL (organes élus, société civile, STD)								
Construire un (1) siège pour le conseil départemental	Ranérou			1			Etat, Conseil Départ.	100 000 000
Former les acteurs locaux sur des thématiques (gestion collectivités locales, contrôle citoyen de l'action publique, changements climatiques, etc.)	Département	1	3	3	2	2	Conseil Départ., Communes et Partenaires	60 000 000
Renforcer les capacités des commissions techniques du conseil départemental et des communes	Département	2	2	2	2	2	Conseil Départ., Communes et Partenaires	12 000 000
Renforcer les capacités de gestion des comités de santé, des Asufor, des comités de gestion d'école (gestion de stock, entre autres)	Département						Conseil Départ., Communes	10 000 000
Installer un (1) cadre intercommunal entre le conseil départemental et les communes	Département	1					Conseil Départ.	1 000 000
Etudier les perspectives d'évolution de la cellule d'appui conseil des CL	Ranérou						Conseil Départ., Communes et ARD	25 000 000
Ligne d'actions : Favoriser la participation des citoyens aux affaires locales								
Impliquer et sensibiliser les acteurs de la société civile sur le contrôle citoyen de l'action publique	Département						Conseil Départ. et Communes	5 000 000
Mettre en place un (1) cadre de concertation avec l'implication de tous les acteurs	Département						Conseil Départ. et Communes	1 000 000
Organiser annuellement deux (2) visites d'échanges au Sénégal et un (1) voyage à l'étranger	Au Sénégal et à l'étranger	1	2	2	2	2	Conseil Départ., Communes	50 000 000
Ligne d'actions : Améliorer la sécurité des biens et des personnes								
Appuyer la mise en place d'un (1) centre d'incendie et de secours	Ranérou		1				Etat	PM
Appuyer la mise en place d'un (1) camp militaire	Ranérou			1			Etat	PM
Appuyer la mise en place d'une (1) brigade de gendarmerie	Vélingara/Thionokh			1			Etat	PM

ACTIONS PRIORITAIRES	LOCALISATION	ECHEANCIER					RESPONSABLE	BUDGET
Amélioration des ressources financières locales								
Ligne d'actions : Améliorer la mobilisation des ressources financières des CL								
Mettre en œuvre une (I) stratégie départementale de mobilisation des ressources financières (Informier et sensibiliser les acteurs locaux, Améliorer la fonctionnalité des commissions de fiscalité, promouvoir le partenariat public-privé)	Département						Conseil Départ., Communes, Trésor, Impôts et domaines	10 000 000
Mettre en place un (I) fonds départemental de développement	Département						Conseil Départ., Communes, Partenaires	250 000 000
Ligne d'actions : Favoriser une meilleure gestion des infrastructures communales et intercommunales								
Mettre en place une (I) commission de contrôle et de surveillance des infrastructures communales et intercommunales avec un (I) prix départemental pour une meilleure gestion	Département						Conseil Départ. et Communes	PM
Construire des PPP pour l'entretien et la gestion des infrastructures communales et départementales	Département						Conseil Départ. et Communes	PM
Promouvoir le marketing territorial								
Ligne d'actions : Améliorer l'image et la perception du territoire								
Concevoir des outils de marketing territorial	Département						Conseil départ.	5 000 000
Attirer de nouveaux investisseurs privés dans le département	Département						Conseil départ.	PM
Promouvoir des échanges d'expérience et de savoir – faire dans le cadre de la coopération décentralisée	Département						Conseil départ.	PM

STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Le conseil départemental, en sa qualité de maître d'ouvrage, est le premier responsable de la mise en œuvre du présent Plan départemental de développement (PDD). Aussi, pour relever les défis et atteindre les objectifs fixés devra – t – il s'appuyer sur des moyens, instruments et un cadre institutionnel spécifiques. Le PDD est défini pour un horizon temporel de cinq (5) ans au terme duquel il devra être actualisé, d'où la nécessité de mettre en place dès le début de sa mise en application, un système de suivi-évaluation approprié.

En effet, l'émergence socioéconomique du département de Ranérou – Ferlo, ne relève pas seulement des actions portées par le conseil départemental. Les interventions de l'Etat et des partenaires au développement, de même que celles des communes regroupées au sein du territoire départemental, constituent des opportunités certaines pour contribuer à l'atteinte d'un tel objectif.

Aussi, pour y parvenir, est-il nécessaire au plan institutionnel de s'appuyer sur les structures de coordination existantes au sein du département pour assurer une mise en application cohérente du PDD, articulé aux interventions des différentes parties prenantes, autour d'un cadre institutionnel harmonisé chargé de suivre et d'évaluer le niveau de mise en œuvre du PDD.

Sur le plan financier, eu égard à la faiblesse de ses ressources humaines et financières des collectivités locales pour le portage des actions structurantes du PDD, le conseil départemental se doit de privilégier la recherche de démarches et mécanismes de financement innovants comme la mise en place d'un fonds départemental de développement, le marketing territorial et le partenariat public – privé pour mobiliser les ressources à la fois internes et externes nécessaires à son développement territorial.

Pour les instruments de mise en œuvre, à l'image du Programme triennal d'investissement public (PTIP) de l'Etat, le conseil départemental mettra en place un plan triennal dont le contenu est tiré du PDD qui fonctionnera suivant un système de planification glissante en fonction des priorités et des objectifs à court terme. Autrement, il sert de référence pour le contrôle et le suivi financier du PDD. Cet outil sera accompagné par le budget annuel adopté par le conseil départemental et approuvé par le représentant de l'Etat.

Le conseil départemental et ses partenaires prenant part à la mise en œuvre du PDD auront besoin d'informations quantitatives et qualitatives pour suivre le niveau de réalisations des actions retenues. Ainsi, il sera mis en place, par exemple au sein d'un dispositif d'appui conseil des collectivités locales de Ranérou, un système de suivi informatisé basé sur la définition d'indicateurs clairs et précis. La définition des indicateurs interviendra au moment de l'élaboration du 1er plan triennal. Le bilan d'exécution se fera en deux étapes : bilan à mi – parcours (fin de la troisième année) et bilan final (au bout de cinquième année). Le bilan à mi – parcours devra, au besoin, permettre de réorienter le plan ou de redéfinir les grandes options alors que le bilan final permettra de redéfinir les grandes orientations du prochain cycle de planification.

Par ailleurs, dans le cadre de la promotion du présent PDD, un forum de partenaires regroupant l'ensemble des intervenants actuels et potentiels sur le territoire départemental sera organisé. Le PDD servira également de document de négociation pour attirer de nouveaux investisseurs et mobiliser les ressources financières complémentaires nécessaires à sa mise en œuvre.

En outre, il s'agira de partager ce plan de développement avec les acteurs de la société civile qui ont été impliqués dans son processus d'élaboration et au-delà, afin de valoriser son appropriation et d'améliorer sa mise en œuvre.

BIBLIOGRAPHIES

Rapport étude sur la cartographie des services sociaux de base – ANAT/ANSD, 2012

Thèse de doctorat de géographie – Commerce du bétail, ville et développement régional dans la zone sylvo pastorale du Sénégal - Néné Dia Ndiaye, 2011

Situation économique et sociale de la région de Matam 2013

Plan Régional de Développement Intégré (PRDI), 2013

Rapport diagnostic énergie des départements de Linguère et de Ranérou – Ferlo 2015

Rapport d'analyse de la vulnérabilité aux changements climatiques de la zone du Ferlo

ANNEXES